

Communiqué du bureau national

Aider à la mobilisation unie qui bloquera la politique du gouvernement Hollande-Ayrault



**Le bureau national
du Parti ouvrier indépendant
a tenu, samedi 29 juin,
sa première réunion
depuis le IV^e Congrès du POI.**

D'un côté, il est certain que la situation est marquée par des attaques extrêmement violentes contre les travailleurs (licenciements en cascade, précarisation du travail, menace contre les retraites...), par une offensive de type corporatiste visant à remettre en cause l'indépendance des organisations syndicales, et, sur un autre plan, à liquider les communes (notamment avec le développement des métropoles).

De l'autre, l'exaspération monte dans toutes les couches de la population. Les débats dans les organisations ouvrières expriment une profonde volonté des militants et des travailleurs de préserver l'indépendance de leurs organisations et de se préparer au combat pour bloquer la politique du gouvernement. Et, tandis que s'exprime sous de multiples formes la révolte des élus, la crise du régime et de tous ceux qui ont liés leur sort au respect du cadre de l'Union européenne connaît chaque jour de nouveaux développements.

Dès lors, toute la politique du Parti ouvrier indépendant s'unifie dans la recherche de points d'appui pour aider au groupement pour la résistance.

Cela est vrai sur le terrain de la lutte de classe directe, cela est vrai sur le terrain des municipales, cela est vrai dans le combat pour la défense de l'indépendance des organisations ou pour préserver les communes.

Cela a amené le bureau national :

- A adopter un communiqué sur le moment présent de la situation et nos propositions. Dans le prolongement du congrès ouvert, nous les soumettons à la discussion (avec l'adresse du IV^e Congrès), pour construire par le dialogue les réponses à la question : comment bloquer les plans du gouvernement ?
- A convoquer le meeting central du POI le samedi 28 septembre dans la région parisienne, ainsi que des meetings en province.
- A prolonger la discussion sur les municipales, en soulignant la nécessité d'une position claire excluant tout soutien à la politique du gouvernement. Le comité fédéral national du mois de novembre sera largement consacré à notre action dans le cadre des élections municipales.
- A apporter son soutien à la campagne des élus autour de la lettre à Hollande (avec l'objectif de 1 000 signatures) et à l'initiative de la conférence pour l'indépendance du mouvement ouvrier le 19 octobre prochain.
- A décider de conclure la campagne des abonnements d'été à *Informations ouvrières*.

Le 27 juin, le journal Le Monde titre : « La Cour des comptes exige des coupes d'urgence dans les dépenses sociales. » On y apprend que la Cour des comptes, présidée par le « socialiste » Didier Migaud, « exige des mesures d'urgence ». Il s'agit, pour respecter l'engagement pris auprès de l'Union européenne de ramener le déficit public à 3 % en 2015, de réaliser 28 milliards d'euros de coupes budgétaires entre 2014 et 2015.

La Cour des comptes exige « un effort particulièrement vigoureux » : blocage du traitement des fonctionnaires pour deux ans, accélération des « réformes structurelles », suppression de 10 000 postes de fonctionnaires, augmentation de deux heures de la durée de travail hebdomadaire des agents publics, nouvelles coupes dans les remboursements de Sécurité sociale pour arrêt maladie, etc. Toutes ces mesures s'ajoutent aux précédentes : c'est un véritable plan « à la grecque » ou « à la portugaise » qui se profile.

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, répond : la Cour des comptes a « malheureusement raison ».

Au premier rang des « réformes structurelles » : le droit à la retraite pour les générations à venir. Après la conférence sociale convoquée par le gouvernement les 20 et 21 juin, et prolongée par des « concertations » qui commencent le 4 juillet, le gouvernement a publié une « feuille de route sociale ». Il a décidé de tout faire pour associer les organisations syndicales à une contre-réforme qui augmenterait le nombre de trimestres cotisés pour une retraite à taux plein.

Et pendant ce temps, Michelin, Petrolplus, ArcelorMittal, PSA... les annonces de suppressions d'emplois ne cessent de tomber. C'est chaque fois avec l'assentiment du gouvernement et son aide – et en contradiction avec toutes les promesses – que les plans sont organisés. Alors que cette politique provoque stupéfaction, colère, et même rejet dans tout le pays, le gouvernement prétend donc poursuivre et aggraver sur la même voie, prévoyant même une réforme constitutionnelle pour intégrer les organisations syndicales aux institutions de l'Etat, jetant ainsi les bases d'un régime corporatiste antidémocratique !

Pour la trika (FMI-Commission européenne-Banque centrale européenne), pour la classe capitaliste, pour le gou-

Aucune "réforme" n'est acceptable.

Non à la remise en cause du régime général et des régimes particuliers !

Non à la baisse du niveau des pensions !

Non à l'allongement de la durée de cotisation !

Non à la remise en cause de l'âge légal de départ en retraite !

Non à toute taxation supplémentaire des retraités !

vernement Hollande-Ayrault, « l'urgence », c'est d'aller toujours plus loin dans la destruction des services publics, la réduction des salaires, la remise en cause de l'ensemble des régimes de protection sociale, la destruction des systèmes de retraite. Pour eux, l'urgence, c'est d'associer les organisations syndicales à ces plans, dans le prolongement de la conférence sociale.

Mais rien n'est joué. Tous savent que cette politique suscite dans la population la recherche des voies et des moyens de la riposte. Pour les travailleurs des villes et des campagnes, pour leurs familles, pour les jeunes particulièrement frappés, pour l'immense majorité de la population, s'il y a bien une urgence, c'est d'arrêter les licenciements, de bloquer les plans d'austérité, d'empêcher les contre-réformes et de bloquer l'ensemble des coups dictés par l'Union européenne, de bloquer immédiatement la « réforme » des retraites. Aucune « réforme » n'est acceptable. Non à la remise en cause du régime général et des régimes particuliers ! Non à la baisse du niveau

des pensions ! Non à l'allongement de la durée de cotisation ! Non à la remise en cause de l'âge légal de départ en retraite ! Non à toute taxation supplémentaire des retraités !

En un mot, l'urgence se concentre dans la réalisation des conditions de l'unité des travailleurs et des organisations pour contraindre le gouvernement à renoncer à sa « réforme », **premier pas pour bloquer la politique destructrice de l'Union européenne, rompre avec la logique des traités TSCG et Maastricht, logique d'austérité et de rigueur contre les travailleurs.**

A cet effet, le POI propose de poursuivre la libre discussion entre travailleurs et militants de toutes tendances engagée à son IV^e Congrès pour aider à ouvrir cette voie à la mobilisation unie qui – préservant l'indépendance des organisations ouvrières – bloquera la politique du gouvernement Hollande-Ayrault et la spirale de destruction dictée par l'Union européenne.

C'est pourquoi le POI invite à participer aux assemblées publiques ouvertes qu'il organise dans tout le pays. Il appelle à s'abonner au journal *Informations ouvrières* qui organise cette libre discussion.

Il convoque un meeting central pour aider à l'unité contre la politique de misère et de déchéance du gouvernement Hollande-Ayrault et de l'Union européenne, le 28 septembre à Paris. Il se propose d'organiser également des meetings dans les régions de province au cours des mois de septembre et octobre.

Paris, le 29 juin 2013

*Chaque semaine,
lisez*

**INFORMATIONS
OUVRIÈRES**

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES
HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

*Soutenez
Informations ouvrières
abonnez-vous !*

Une rigueur "jamais vue depuis les années 1930"

Alors qu'il vient de lancer la concertation sur sa réforme des retraites, le gouvernement présente cette semaine au Parlement ses orientations budgétaires pour l'an prochain.

Le gouvernement prépare un budget d'une rigueur inégalée.

Mardi 2 et jeudi 4 juillet, il présente à l'Assemblée nationale puis au Sénat les orientations de son projet de loi de finances pour 2014.

"C'est la première fois qu'un budget de l'Etat est construit sur une telle baisse. Le calendrier budgétaire a aussi été avancé"

(Le Monde, 30 juin 2013)

9 milliards de coupes supplémentaires dans le budget de l'Etat

Le Journal du dimanche (30 juin) souligne que, selon le projet gouvernemental, « le budget de l'Etat doit baisser en valeur absolue ». C'est, ajoute ce journal, « du jamais vu depuis les années 1930 ».

Car, à mesures inchangées et sans embaucher aucun fonctionnaire, le budget augmente spontanément de plus de 7 milliards d'euros par an. Maintenir d'une année sur l'autre un budget constant suppose donc des coupes du même montant, mais le gouvernement veut aller encore plus loin : il programme 1,5 milliard de coupes supplémentaires, pour un montant global de 9 milliards d'euros.

Le gouvernement entend donc taper plus fort que son prédécesseur de droite, comme le relève le JDD : « Jusqu'ici, les gouvernements Fillon, puis Ayrault ont stabilisé l'évolution des dépenses... Le budget pour 2014 grimpe donc d'un cran dans la rigueur ».

Des ministères entiers voient leurs crédits (dépenses de personnels comprises) s'effondrer : - 6,6 % au ministère de l'Economie, - 5,4 % au ministère de l'Agriculture...

14 400 postes supprimés

L'an prochain, le gouvernement compte supprimer 14 400 postes, dont 1 242 chez les « opérateurs publics » (établissements publics comme le CNRS ou Météo France par exemple) : 7 940 à la Défense, 2 634 à l'Economie et aux Finances, 1 093 à l'Ecologie et au Développement durable, 681 à l'Egalité des territoires (ex-ministère de l'Equipement), 426 aux Affaires sociales et à la Santé, 319 à l'Agriculture, 296 à l'Intérieur...

Ce sont, dans les ministères et dans les départements, des services publics qui vont ainsi être remis en cause.

Le gouvernement annonce par ailleurs la création de 12 949 postes dans les ministères et les opérateurs publics (dont 8 772 à l'Education nationale, 1 839 au Travail, 1 000 à l'Enseignement supérieur), mais il ne s'agira pas, pour l'essentiel, de postes de fonctionnaires.

Les fonctionnaires en poste verront, pour la quatrième année consécutive, leur point d'indice gelé, les primes catégorielles seront une nouvelle fois réduites.

5 milliards de coupes supplémentaires dans les régimes sociaux

Il restera à trouver 5 milliards d'ici à septembre sur les régimes sociaux pour parvenir aux 14 milliards d'économies promises en 2014 par la France », indique le quotidien patronal Les Echos (1^{er} juillet).

Pour l'essentiel, il s'agit des soins de santé remboursés par la Sécurité sociale et des retraites, qui ne relèvent pas de la loi de finances de l'Etat. Le 27 juin, la Cour des comptes a fourni une « boîte à outils » pour y parvenir : revalorisation inférieure à l'inflation des retraites et des prestations sociales, augmentation de la CSG pour les retraités, diminution de l'enveloppe financière annuelle (Objectif national des dépenses de l'assurance maladie, ONDAM) des soins de santé pris en charge par la Sécurité sociale, comprenant une diminution générale du remboursement des médicaments...

Le ministère de l'Economie a affirmé dans un communiqué « partager les grandes lignes des analyses » de la Cour des comptes, tandis que, de Bruxelles, François Hollande jugeait « pertinentes » certaines pistes avancées par elle. Y. L. ■

Et revoilà la taxe carbone de Sarkozy !

La taxe carbone de Sarkozy est de retour pour financer les 20 milliards d'euros accordés chaque année aux entreprises. Pour cela, le gouvernement Hollande a créé un comité pour établir un « consensus durable » !

Jean Grillet

En 2010, après de vifs débats, Sarkozy avait dû abandonner la « taxe carbone ». En septembre 2012, Hollande et Ayrault ont convoqué une conférence environnementale qui a notamment prévu « l'instauration avant la fin de l'année 2012 d'un dispositif permanent de concertation sur la fiscalité écologique ».

Un « comité pour la fiscalité écologique » (CFE) a été installé dès décembre 2012 par les ministres Batho (ministère de l'Ecologie) et Moscovici (ministère des Finances). Ce comité rassemble les syndicats de salariés, des employeurs, des ONG, des consommateurs, des élus locaux, des parlementaires pour « construire ensemble un consensus durable autour de la fiscalité

"Aux entreprises, un chèque de 20 milliards du Trésor public, aux salariés et aux ménages, la facture !"

écologique » (lettre du ministre de l'Ecologie, Delphine Batho). C'est un copié-collé du Conseil d'orientation des retraites (COR) pour tenter de faire passer les contre-réformes.

Entre-temps, en novembre, le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi prévoit que, outre une augmentation de la TVA à compter du 1^{er} janvier prochain, trois milliards d'euros de fiscalité écologique doivent être dégagés pour financer en partie les 20 milliards de dégrèvements fiscaux accordés chaque année aux entreprises par le gouvernement Ayrault. Ce comité pour la fiscalité écologique se met au travail et vient de déclarer ses propositions le 13 juin 2013.

Il n'a pas formellement voté ; les différents avis exprimés vont être consignés dans un rapport et remis à l'arbitrage du gouvernement dans le cadre de l'élaboration du budget de 2014.

Quelles sont ces mesures proposées pour payer dès 2014 les cadeaux fiscaux faits aux entre-

prises dans le cadre du plan de compétitivité ?

Le président de ce comité propose deux mesures qui doivent « rapporter » plus de 5 milliards d'euros, prélevés sur les ménages :

- augmentation du prix du diesel en « rattrapage » du prix de l'essence (sur neuf ans) de 18 centimes (et plus si le prix de l'essence augmente) ;
- des taxes pesant sur les énergies (carburants, gaz, fioul, etc.) payées par les consommateurs.

Ce dispositif impulsé par le pacte de compétitivité et proposé par ce comité pour la fiscalité écologique est tout bénéfique pour les entreprises et tous frais pour les salariés et les ménages. Aux entreprises, un chèque de 20 milliards du Trésor public, aux salariés et aux ménages, la facture ! ■

ÉDITORIAL

Du côté des critico-accompagnateurs...

Daniel Gluckstein

Secrétaire national du POI

28 juin, Bruxelles : Hollande annonce fièrement avoir conclu un accord avec la Commission européenne, qui ne recommandera pas à la France de « relever l'âge légal de départ en retraite », mais « seulement » « l'âge effectif », cela, bien sûr, en pratiquant « le dialogue social ».

C'est dans ce cadre — marqué aussi par l'annonce des 14 milliards d'euros de coupes supplémentaires dans le budget — que s'ouvre ce 4 juillet, la « concertation » sur les retraites. Comment ce régime en crise, dont toutes les institutions sont frappées de décomposition et d'un rejet grandissant, peut-il espérer aboutir à un consensus avec les syndicats, alors que CGT et CGT-Force ouvrière s'opposent à l'allongement de la durée de cotisation ?

La réponse à cette question réside peut-être dans le mouvement contradictoire qui se développe depuis la conférence sociale. D'un côté, des organisations syndicales, à différents niveaux, adoptent des prises de position communes exigeant le maintien des garanties existantes. D'un autre côté, surgissent des initiatives politico-syndicales, mélangeant critique et accompagnement de la réforme.

Du côté de ces critico-accompagnateurs, l'appel du collectif « La retraite, une affaire de jeunes ». Lancé par quatorze organisations (1) opposées à l'allongement de la durée de cotisation, il revendique « une réforme (...) parce que le statu quo n'assurera pas la pérennité du système de retraite par répartition », et... une place dans l'opération : « Le débat sur les retraites est trop important pour s'effectuer en catimini et au pas de course pendant l'été. Il ne peut y avoir de réforme au nom des jeunes sans les jeunes. »

Revendiquer d'être partie prenante de la contre-réforme, s'inscrire dans le dispositif conjoint du gouvernement, de l'Union européenne et de la classe capitaliste : logique pour des organisations qui appartiennent à la coalition gouvernementale. Mais comment comprendre la présence, au bas de cet appel, de sigles d'organisations, notamment syndicales, qui se disent en désaccord avec les projets du gouvernement ?

Le gouvernement et ses soutiens espèrent-ils ainsi aboutir à un consensus légitimant, sinon les mesures, du moins le « débat » sur la réforme, et donc, de fait, son accompagnement par les organisations ?

Ne leur en déplaît, ce que certains dénoncent comme un « statu quo » auquel une réforme devrait tordre le cou, ce sont, pour les travailleurs les acquis durement arrachés par la lutte de classe : le régime général, les régimes spéciaux et particuliers, le Code des pensions civiles et militaires, la durée de cotisation, l'âge légal de départ en retraite, et le niveau des pensions. Des acquis dont rien ne justifie qu'un seul soit remis en cause, et qui peuvent et doivent être préservés par l'action des travailleurs et de leurs organisations, unis sur cet axe : ne touchez pas à nos retraites !

C'est tout l'enjeu de la préservation de l'indépendance du mouvement ouvrier, d'où dépend finalement la question de savoir si on accompagne les reculs de la civilisation et de la démocratie, ou si, au contraire, on aide à faire surgir la lutte de classe pour les bloquer.

C'est pour y contribuer que le Parti ouvrier indépendant, sur le terrain qui est le sien, invite à poursuivre le débat engagé dans ses assemblées ouvertes du mois de juillet, et dans le meeting central du 28 septembre à Paris.

(1) Parmi lesquelles : Jeunes socialistes et Jeunes écologistes (tous deux soutiens directs du gouvernement), Jeunesse communiste, Jeunesse ouvrière chrétienne, Parti de gauche, et aussi CGT et FSU, UNEF, etc.

Présentation

POLITIQUE

Au lendemain de la conférence sociale :
“La démocratie sociale à la recherche d'acteurs”
 (Le Monde)

La feuille de route publiée par le gouvernement au lendemain de la conférence sociale programme des attaques d'une brutalité sans précédent, ce qu'*Informations ouvrières* va continuer à expliquer dans ses pages tout au long de l'été. Une feuille de route qui a fixé des chantiers prioritaires (parmi lesquels celui des retraites), un calendrier, et une méthode pour la conduite des « réformes », celle dite du « dialogue social ». Et c'est précisément cette question qui concentre toute l'inquiétude du gouvernement.

Le Nouvel Economiste (du 28 juin) titre : « *Conférence sociale 2 : ça coince à tous les étages* », et fait ce constat : « *La démocratie sociale à la française semble incapable de produire le consensus nécessaire à de grandes réformes.* (...) »

Sur le front de la négociation sociale, c'est la panne. Malgré la timidité des pistes avancées, rien n'a fonctionné sur le sujet central des retraites. »

Un constat clair, et bien partagé celui-ci : les 20 et 21 juin, le consensus tant espéré par le chef de l'Etat, sur les retraites tout particulièrement, n'a pas pu se réaliser.

Michel Noblecourt, dans sa chronique du *Monde* (26 juin) intitulée « *La démocratie sociale à la recherche d'acteurs* », écrit : « *Comme en 2012, mais dans un climat plus tendu, François Hollande a voulu faire de la grande conférence sociale pour l'emploi des 20 et 21 juin un tremplin pour promouvoir la démocratie sociale.* » Rappelant l'enjeu que représente pour Hollande-Ayrault cette « démocratie sociale », au point de vouloir l'inscrire dans la Constitution, il est amené lui aussi à pointer, avec regret, que cette ambition « *suppose une culture de la négociation et du compromis qui, malgré l'accord sur l'emploi transformé en loi, est encore loin d'être dominante.* »

C'est cette difficulté du gouvernement à mettre les organisations syndicales en ordre de marche, à produire le « *consensus nécessaire à des grandes réformes* », qui les tarade. Avec cette question lancinante : « *Savoir si, cette fois, la "concertation sociale" érigée en méthode de gouvernement évitera de mettre dans la rue des centaines de milliers de Français* », comme l'écrit le 28 juin *Le Nouvel Economiste*. Les « *échanges bilatéraux* » avec les organisations syndicales s'ouvrent le 4 juillet et doivent déboucher, en septembre, sur la présentation par le gouvernement du projet de loi sur les retraites.

« *Rien n'a fonctionné* » comme prévu lors de la conférence sociale. Rien n'est joué non plus pour la suite, comme en témoignent les prises de position dans l'unité publiées ci-contre.

Marie Stagliano

Des appels dans l'unité pour “bloquer toute nouvelle mesure contre les retraites”

Unions départementales CGT, FO, FSU des Hauts-de-Seine

“Ne touchez pas à nos retraites !”

« (...) Le 14 juin, la commission Moreau sur les retraites, constituée par le Premier ministre, a rendu ses propositions. (...) Les UD CGT, FO, FSU considèrent que ce n'est pas l'augmentation de l'espérance de vie qui est responsable du soi-disant déficit du régime de nos retraites mais toutes les mesures d'austérité prises pour baisser le “coût du travail”, revendiquées et obtenues par le patronat.

C'est l'augmentation des salaires et des pensions, l'arrêt des suppressions de postes dans la fonction publique et des licenciements dans le privé, qui entraîneront automatiquement une hausse du montant des cotisations et donc des ressources financières pour la Sécurité sociale.

Après la loi sur la “flexibilité du travail”, élaborée sur la base de l'ANI qui donne la possibilité aux employeurs, de licencier plus facilement, plus vite et moins cher, loi qui remet en cause de nombreux articles du Code du travail, les unions départementales CGT, FO, FSU des Hauts-de-Seine n'accepteront pas de voir les retraites une nouvelle fois attaquées. (...)

1993 Balladur

2013 Ayrault

Vingt ans de recul social, ça suffit !

— Non au recul de l'âge de départ à la retraite,
 — non à l'allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein,
 — non à la désindexation des pensions par rapport à l'inflation,
 — non à toute réforme systémique,
 — non à la remise en cause des régimes spéciaux.

Les unions départementales FO, CGT, FSU des Hauts-de-Seine apportent tout leur soutien aux organisations syndicales de fonctionnaires qui déclarent notamment :

“Alors qu'à la prochaine conférence sociale va s'ouvrir un nouveau débat sur les retraites, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC et CGC tiennent à réaffirmer leur volonté de préservation du système de retraite par répartition pour tous les salariés.

De même, elles rappellent leur attachement au Code des pensions civiles et militaires et elles n'accepteront aucun nouveau recul (maintien du calcul des pensions sur l'indice détenu 6 mois avant le départ, durée de cotisation et report de l'âge de départ...).

En outre, il est urgent de corriger les baisses des pensions et les inégalités produites par les précédentes lois.”

Si le gouvernement persiste dans sa volonté destructrice, il ne nous laisserait d'autres choix que d'organiser la mobilisation massive par la grève et les manifestations à même de créer le rapport de force susceptible de contraindre le gouvernement à retirer son projet et bloquer tous ses plans.

C'est maintenant sans délai et sans attendre qu'il faut renforcer la mobilisation. (...)

Toutes nouvelles mesures, quelles qu'elles soient, contre nos retraites doivent être bloquées. »

Communaux FO et CGT de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis)

“Pas touche à nos retraites !”

« Les syndicats CGT et FO du personnel communal de Livry-Gargan se félicitent du communiqué commun des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC et CFE-CGC de la fonction publique (...).

Le 21 juin, inaugurant la conférence sociale, M. François Hollande, président de la République, s'est prononcé en faveur de l'allongement de la durée de cotisation.

En ce qui nous concerne, alors que le ministre de la Fonction publique vient d'annoncer le gel de la valeur du point d'indice pour 2014, entérinant une cinquième année consécutive de perte du pouvoir d'achat (1), nous affirmons d'ores et déjà notre opposition à la “réforme” que le gouvernement prépare pour le mois de septembre. Nous tenons à ce que soient particulièrement respectées les revendications suivantes :

— **maintien du Code des pensions civiles et militaires et de la CNRACL,**
 — **maintien du calcul des pensions sur les six derniers mois,**
 — **refus de tout allongement de la durée de cotisation,**
 — **refus de toute hausse de la CSG pour les retraités,**
 — **maintien des bonifications,**
 — **refus de toute désindexation des pensions sur le taux d'inflation.**

(1) L'augmentation de 0,5 % octroyée au 1^{er} juillet 2010 l'était au titre de 2009, la mesure ayant été différée à juillet 2010. »

Communiqué commun des unions locales CGT, FO et Solidaires du Chalonais (Saône-et-Loire)

« Les 20 et 21 juin s'ouvre la conférence sociale centrée sur une “nouvelle réforme” des retraites.

(...) Après la loi sur l'ANI (accord national interprofessionnel, suite à l'accord Medef/CFDT/UNSA...) facilitant les licenciements et véritable “coup de poignard” dans le Code du travail, le gouvernement, sur (ordre express) injonction de l'Union européenne, a décidé, dans le cadre de sa politique d'austérité, de s'en prendre aux retraites des salariés et pensions des fonctionnaires.

Après celles de 1993, 2003 et 2010, cette nouvelle réforme s'inscrit dans la remise en cause systématique de tous les acquis ouvriers depuis 1945.

La réforme des retraites est un puits sans fond. Pourquoi pas demain 45, 47, 50, 55 annuités de cotisation ?

Les unions locales CGT, FO et SUD Solidaires du Chalonais s'opposent à toute nouvelle réforme contraire aux seuls intérêts des salariés.

Elles réaffirment leur volonté de réaliser l'unité syndicale sur les seules revendications des salariés !

(...) Les unions locales CGT, FO et SUD Solidaires du Chalonais se donnent mandat de contribuer à la mobilisation de tous les salariés, y compris en bloquant le pays si nécessaire, pour faire échec à la réforme des retraites, pour l'abrogation de l'ANI.

Ce communiqué est transmis aux instances départementales de nos trois organisations. »

Communiqué des syndicats CGT, CFE-CGC-UNSA, CFDT, SUD, FO, et CFTC de la R&D d'EDF sur les menaces annoncées pour nos retraites

« Alors que le gouvernement vient d'annoncer ses intentions concernant une nouvelle contre-réforme des retraites, les organisations syndicales CGT, CFE-CGC-UNSA, CFDT, SUD, FO et CFTC tiennent à réaffirmer leur volonté de préservation du système de retraite par répartition pour tous les salariés, du “Code des pensions civiles et militaires” (qui régit le régime de retraite des fonctionnaires) et des régimes spéciaux (1).

Nous rappelons notre attachement au régime spécial des retraites des IEG (*industries électriques et gazières* — *NDLR*) et n'accepterons aucun nouveau recul : nous exigeons le maintien du calcul des pensions sur le salaire des 6 derniers mois, aucun nouveau recul de la durée de cotisation et aucun report de l'âge de départ...

Ça suffit, plus aucune régression !

(1) Rappelons qu'avec la création en 1946 du statut du personnel des industries électriques et gazières, incluant notre régime spécial, il s'agissait de donner des garanties avancées au personnel au statut, mais aussi d'être un élément d'entraînement, un modèle pour toutes les entreprises nationales et non nationalisées. »

Les organisations FSU, FNEC FP-FO, UNSA Education, et CGT Educ'Action de l'Essonne se prononcent :

« **Pour la fin des politiques d'austérité** qui hypothèquent toute amélioration du fonctionnement de la fonction publique ;

— **pour une nécessaire revalorisation de la valeur du point d'indice**, pour un abondement de points d'indice uniforme et significatif, permettant le rattrapage des pertes accumulées ;

— **pour la fin des suppressions d'emplois** dans de nombreux secteurs de la fonction publique, conséquences de la RGPP (1), d'HPST (2), RCT (3), et dont le projet de loi d'acte III et la MAP (4) sont aujourd'hui la continuité ;

— **pour la préservation du système de retraite par répartition** pour tous les salariés. Il est urgent de corriger les baisses des pensions et les inégalités produites par les précédentes lois ;

— **pour le maintien et l'amélioration du Code des pensions civiles et militaires**, et notamment le maintien du calcul des pensions sur l'indice détenu 6 mois avant le départ, et contre tout nouveau recul, en particulier tout allongement de la durée de cotisation, tout report de l'âge de départ à la retraite.

Evry, le 25 juin 2013.

(1) Révision générale des politiques publiques.

(2) Loi “hôpital, patients, santé et territoires”.

(3) Réforme des collectivités territoriales.

(4) Modernisation de l'action publique. »



L'Union européenne se penche sur la jeunesse

Les dernières statistiques européennes sur le chômage des jeunes viennent de tomber. Quasiment six jeunes sur dix sont officiellement au chômage en Grèce et en Espagne, un sur quatre en moyenne dans l'Union européenne ! Ceux qui ont la « chance » d'avoir un emploi subissent le plus souvent des contrats précaires. L'Union européenne et les gouvernements n'ont eu de cesse, ces dernières années, de réduire dans tous les pays les postes de fonctionnaires, de faciliter les licenciements dans le privé, de réduire les moyens alloués aux écoles et aux universités. Les écoliers grecs défilent en pleine classe parce qu'ils ont faim, leurs parents ayant été jetés au chômage. Et aujourd'hui, ces mêmes gouvernements prétendent qu'ils vont venir au secours des jeunes !

Merkel invite Hollande à un "échange de bonnes pratiques"

Le dernier sommet européen des 27 et 28 juin a décidé d'engager jusqu'à huit milliards d'euros les deux prochaines années dans une « initiative pour la jeunesse ». Pour la France, « cela représente pour les deux prochaines années 600 millions d'euros » et « 300 000 jeunes concernés », s'est félicité François Hollande lors d'une conférence de presse. Il s'agit « de proposer à un jeune une formation ou un emploi dans les quatre mois après la fin de ses études ou la perte de son emploi » (AFP). Encore des stages ou des petits boulots. Le 3 juillet, à Berlin, la chancelière allemande invite des personnalités européennes, dont François Hollande, à une réunion pour un « échange de bonnes pratiques ». De la part de celle qui, grâce à son prédécesseur Gerhard Schröder, a permis les « jobs à un euro », cela promet ! **Y. L. ■**

L'Alliance des jeunes révolutionnaires organise son camp d'été du vendredi 30 août au lundi 2 septembre

Comme chaque année, l'AJR organise une rencontre de jeunes. Cette année, celle-ci se tiendra dans la région parisienne, du vendredi 30 août au lundi 2 septembre. Il s'agit d'un lieu d'échanges entre des jeunes lycéens, étudiants et travailleurs venus de toute la France, afin de trouver, tous ensemble, les moyens de résister et de s'organiser pour mettre en échec, dans l'unité avec les travailleurs, la politique de ce gouvernement. L'un des thèmes de discussion sera celui de la précarité de la jeunesse.

à imposer à François Hollande de mettre en place la fin du CDI actuel avec la création d'un nouveau CDI : le CDII (contrat de travail indéterminé intermittent) », à la suite de l'ANI portant réforme sur le marché du travail.

Qu'est-ce qui se cache derrière l'ANI ?

Déjà fragilisé par le refus des confédérations FO et CGT de cet accord, le Parti socialiste s'est immédiatement senti obligé de répondre à ces accusations venues de toutes parts sur son site, dans un article intitulé : « Désintox : le CDI ne va pas disparaître avec la loi sur la sécurisation de l'emploi », allant jusqu'à préciser qu'il « n'y a pas de collusion entre le gouvernement Hollande et les marchés financiers » ! Le CDI est-il maintenu ou bien supprimé ? Qu'est-ce qui se cache derrière ces mesures ? Un syndicaliste viendra apporter un éclairage sur cette « réforme ». **■**

Le CDI intermittent, fin du CDI ?

Ces dernières semaines, sur Internet, sur Facebook et les réseaux sociaux, des messages de révolte quant à une disparition imminente du CDI se sont multipliés. On peut y lire : « Bravo au gouvernement et au président pour la belle leçon d'enfumage qu'ils nous ont servie ; les marchés financiers ont réussi

Retraites

Réforme des retraites : un débat édifiant à l'Assemblée nationale

Le 19 juin dernier, à l'Assemblée nationale, les députés de « gauche », tous partis confondus, ont salué le travail de Yannick Moreau, présidente de la commission qui a élaboré les pistes de la réforme des retraites que le gouvernement a officiellement soumises à la « concertation » des organisations syndicales à partir de la conférence sociale des 20 et 21 juin.

Photo AFP



Jean-Marc Ayrault et Yannick Moreau.

Yannick Moreau, présidente de la commission pour l'avenir des retraites, confirme devant les députés toutes ses propositions dévastatrices concernant la réforme des retraites. Ces mesures ont été détaillées dans les précédents numéros d'Informations ouvrières.

“La période de 25 ans dans laquelle nous entrons sera particulièrement éprouvante”

Parmi ces mesures, elle précise : — baisse brutale des pensions des retraités de 2,8 milliards d'euros en 2020 si la mesure de désindexation des pensions par rapport au prix s'appliquait en 2014, 2015 et 2016 ; — amputation du pouvoir d'achat des retraités de 3 à 5 milliards par la suppression de l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions. De plus, 790 000 ménages supplémentaires deviendraient imposables.

“Merci, madame Moreau, pour ce rapport qui a le mérite d'avancer des propositions novatrices, même s'il est critiqué par certains”

une députée PS

Et M^{me} Moreau insiste : « La période de 25 ans dans laquelle nous entrons sera particulièrement éprouvante. » Elle ose qualifier toutes les contre-réformes antérieures sur les retraites de « réformes destinées à refroidir la machine ». Après ces propos guerriers, quelle a été la réaction de députés de « gauche » à cette intervention ? **Michel Issindou (PS, Isère) :** « Vos propositions vont toutes dans le bon sens. » **Véronique Massonneau (Verts, Vienne) :**

« Votre rapport constitue une base de travail intéressante. »

Jacqueline Fraysse (Front de gauche, Hauts-de-Seine) : « Les objectifs assignés à ce rapport — équilibre financier et justice — sont pertinents mais je suis surprise que la commission n'envisage d'efforts que venant des actifs et retraités, sans jamais citer les employeurs, alors que la charge devrait être partagée. »

Une députée du Front de gauche demande donc que « la charge soit partagée » ! Ensuite, toute une série de « mercis » de députés PS à l'auteur de la contre-réforme des retraites. Nous n'inventons rien. Citons le compte rendu officiel :

Luce Pane (PS, Seine-Maritime) :

« Merci, madame Moreau, pour ces pistes en vue d'une vraie réforme des retraites. »

Annie Le Houerou (PS, Côtes-d'Armor) : « Merci, madame Moreau, pour ce rapport qui traduit un vrai changement d'orientation. »

Monique Iborra (PS, Haute-Garonne) : « Merci, madame Moreau, pour ce rapport qui a le mérite d'avancer des propositions novatrices, même s'il est critiqué par certains. »

« Propositions novatrices » ? M^{me} Moreau, dans sa réponse, rappelle que lorsqu'elle était présidente du Conseil d'orientation des retraites (COR), « les orientations de la réforme de 2003 (réforme Fillon) me paraissaient intéressantes (...). J'ai participé à la rédaction de tous les décrets réformant les régimes spéciaux (réforme de 2008) ».

Et pour que cette « réforme soit réalisable », elle recherche en même temps le consensus. Ainsi, à propos des régimes spéciaux, elle précise : « Préfère-t-on les supprimer, au prix de grèves et de psychodrames, ou les rapprocher progressivement du régime général ? »

A propos du système par points, elle déclare : « Je ne suis pas opposée à un régime à points... Je suis prête à prendre part à une réflexion, mais il ne pourra être envisagé que dans une période apaisée où les forces politiques décideront de passer à une autre étape. »

Des choses sont dites devant les députés, mais rien n'est joué.

Les discussions dans le mouvement ouvrier pour se dégager de ce consensus et aider à la mobilisation contre ces contre-réformes se poursuivent, même dans cette période de vacances. A suivre dans Informations ouvrières pendant tout l'été !

Jean Grillet ■

DÉBAT > Sommet européen des 27 et 28 juin à Bruxelles

Rigueur, réforme des retraites : les “principes” de François Hollande

Prétendant amender les recommandations de la Commission européenne, François Hollande s'est en fait engagé à Bruxelles à reporter « l'âge effectif de cessation d'activité » dans le cadre de la réforme prévue des retraites, en insistant sur un point : « Les réformes doivent se faire dans le dialogue social. »

Le sommet européen des 27 et 28 juin avait à son ordre du jour l'adoption de « recommandations » adressées à chacun des pays membres concernant le plan de réformes et de coupes budgétaires que chacun doit désormais rendre à Bruxelles chaque année. Concernant la France, le projet rédigé fin mai par la Commission européenne avait fait du bruit : il préconisait en effet de retarder l'âge légal de la retraite, de s'en prendre aux régimes spéciaux et de désindexer les pensions sur les prix. « La Commission n'a pas à nous dicter ce que nous avons à faire », avait alors déclaré François Hollande, qui s'engageait à amender le texte, tout en promettant une « réforme ».

française, le texte adopté préconiserait désormais de reporter « l'âge effectif de cessation d'activité » plutôt que l'âge légal de la retraite, en augmentant, par exemple, la durée de cotisation...

Ce qui revient, en pratique, au même ! François Hollande aurait ajouté une note particulière.

Selon lui, « deux principes ont été posés » à sa demande. « Une fois définis les objectifs (...), les réformes elles-mêmes, les moyens pour atteindre ces objectifs devaient être laissés aux Etats », a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse au terme de la première journée du sommet européen.

« Deuxième principe : que les réformes devaient se faire dans le dialogue social, ce qui suppose de ne pas préjuger au départ du résultat », a ajouté François Hollande, alors que son gouvernement voudrait associer les syndicats à sa réforme des retraites à la suite de la conférence sociale des 20 et 21 juin derniers.

Gages de rigueur

En clair : les Etats doivent pouvoir choisir entre augmenter l'âge légal de la retraite ou la durée de cotisation, l'important étant que les travailleurs soient contraints de travailler plus longtemps ou de partir avec des

retraites diminuées et que les syndicats, par le « dialogue social », soient invités à discuter de avantages respectifs de la peste et du choléra...

Pour faire bonne mesure, François Hollande a tenu à donner des gages de rigueur. Soulignant « l'engagement » pris par le gouvernement de « maîtriser la dépense » publique, il a rappelé que « la dépense en 2013 doit être strictement égale pour l'Etat à la dépense en 2012 » et qu'elle devait être inférieure de 1,5 milliard d'euros en 2014 par rapport à 2013, une réduction « historique », selon lui (lire page 2).

Il a jugé « pertinentes » certaines pistes évoquées par la Cour des comptes le jour même.

Celle-ci a proposé, entre autres, la suppression du bonus de 10 % sur les retraites pour les travailleurs ayant élevé trois enfants, l'augmentation de la CSG payée par les retraités, une revalorisation annuelle inférieure à l'inflation des pensions et des allocations sociales.

Mais c'est « un sujet sensible », a admis François Hollande. Pas si simple, en effet, de faire avaler tout cela par le « dialogue social » (lire page 3).

Yan Legoff ■

Inscription et renseignements à : AJR, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. <Alliance.jeunes.revolution@gmail.com>

i.0

Tout l'été, correspondances

sur les conditions de la rentrée, envoyez vos reportages

Université-Projet de loi Fioraso > Contribution

Jérôme Valluy, enseignant-chercheur, FERC-Sup CGT

Après le retrait de l'amendement supprimant les qualifications des universitaires par le CNU

L'amendement n° 6 supprimant les qualifications par évaluation des travaux scientifiques et pédagogiques au Conseil national des universités a été retiré (CNU), grâce à la mobilisation immédiate de la communauté universitaire pour défendre cette forme d'évaluation intelligente ainsi que la centaine de disciplines scientifiques et pédagogiques représentées au Conseil national des universités : 16 000 signatures de la pétition nationale en quarante-huit heures, des dizaines de communiqués d'organisations syndicales et d'instances scientifiques. Victoire !... Est-ce une victoire ?

Amère victoire pour les étudiants et leurs familles pour qui, par ailleurs, cette loi LRU-2 maintient les orientations délétères fixées par le gouvernement précédent de démantèlement du service public national d'enseignement supérieur.

Les promesses électorales de préservation budgétaire du secteur de l'Education nationale ne sont pas tenues dans le supérieur : par le subterfuge de « l'autonomie », des dizaines d'universités sont mises en faillite par sous-dotation budgétaire.

Ce sont deux millions d'étudiants et les familles les plus dépendantes du service public qui sont victimes de ces politiques : victimes des coupes dans l'offre de formation et les volumes horaires enseignés ; victimes pour leur accueil des restructurations de services administratifs et documentaires ; victimes pour leur encadrement pédagogique des gels de postes d'enseignants.

Amère victoire pour les enseignants-chercheurs : il restera de cet épisode la trace d'une nouvelle attaque contre les statuts nationaux et contre une forme d'évaluation intelligente, basée sur la compétence scientifique et pédagogique de celles et ceux qui l'exercent ainsi que sur le pluralisme qui permet leur élection au scrutin proportionnel par l'ensemble des enseignants-chercheurs, dans chaque discipline scientifique et pédagogique, sur listes librement constituées. Après des années de propagande politique pour faire croire à la population que les enseignants-chercheurs ne sont pas évalués... quelle étonnante attaque politique contre le seul système d'évaluation qui vaille, des biologistes par des biologistes, des sociologues par des sociologues, des pharmaciens par des pharmaciens... et cela, pour des centaines de disciplines qui ne peuvent être ainsi représentées qu'au niveau national.

Amère victoire pour tous les Français, de plus en plus nombreux à comprendre ce qu'autonomie et régionalisation des universités signifient : démantèlement du service public universitaire national par désengagement financier de l'Etat ; dilution des responsabilités politiques de ces mises en faillite entre de multiples décideurs qui pourront se renvoyer la balle ; subordination politique croissante du fonctionnement des universités aux acteurs locaux, politiciens et entreprises ; renforcement des inégalités territoriales et sociales pour la plus large partie de la population, qui ne trouvera plus à proximité les possibilités souhaitées de for-

mation supérieure et devra renoncer à ce niveau de formation (les baisses d'inscriptions sont déjà perceptibles) ou assumer des coûts exorbitants pour faire des études au loin.

"Tout reste à faire et il faut se battre" : Nous sommes arrivés, aujourd'hui, à défendre le statut national d'enseignant-chercheur, mais nous sommes loin de parvenir à défendre un service public national gratuit, laïque et indépendant d'enseignement supérieur et de recherche... toujours en cours de démantèlement sous les poids conjugués des idéologies néolibérales internationales et des replis égoïstes ou clientélistes régionalistes. Un véritable changement progressiste de politique publique nécessite l'élaboration d'un schéma national d'enseignement supérieur et de recherche pour assurer une offre de formation diversifiée, hors de toute spécialisation des territoires, afin de favoriser l'égal accès de tous à l'enseignement supérieur, de lutter contre la désertification des territoires et l'accroissement des inégalités sociales. La ré-étalement de la masse salariale et la gestion nationale des personnels s'imposent pour maintenir au plus haut niveau la qualité du service public d'ESR (*enseignement supérieur et recherche* — NDLR) ouvert à tous les citoyens, dans toutes les régions. L'indépendance des universités vis-à-vis des acteurs politiques et économiques est vitale : la pédagogie et la science doivent être libres et la loi doit renforcer ces libertés académiques essentielles. Pour tout cela... tout reste à faire et il faut se battre. ■

Enseignement professionnel > Interview

Sandrine Bernard, professeur de lettres-histoire en lycée professionnel, secrétaire académique du SNUEP-FSU (1), Dijon



Photo DR

"La loi sur la refondation de l'école livre l'enseignement professionnel public aux régions et à leurs bassins d'emploi"

Quel est ton point de vue sur la situation actuelle de l'enseignement professionnel public ?

Je considère que l'enseignement professionnel public s'est dégradé depuis la réforme du bac pro en trois ans. D'une part, avec une année de moins, nous n'arrivons plus, faute de temps, à conforter les bases des élèves dans les matières générales. Les élèves qui nous arrivent sont globalement plus jeunes, donc plus immatures, ce qui pose problème lors des périodes de formation en milieu professionnel. De plus, l'obtention du diplôme par "contrôle en cours de formation" (CCF) relève de la supercherie : des professeurs qui créent des sujets sur lesquels ils interrogent leurs propres élèves, cela introduit toutes les dérives imaginables !

En tant que responsable syndicale, qu'attendais-tu du nouveau gouvernement en matière d'enseignement professionnel public ?

Les attentes étaient, je dois dire, très nombreuses. D'un gouvernement théoriquement de gauche, on aurait pu attendre une attention particulière sur l'enseignement professionnel public, compte tenu du fait qu'il accueille les enfants des populations les plus fragiles socialement et économiquement. Et on ne voit rien venir ! On attendait déjà une réelle volonté à revenir sur le bac pro en trois ans. On nous parle de « réaménagements » à venir, pas de réelle contre-réforme. Le gouvernement ne semble pas vouloir prendre à bras-le-corps les réels problèmes de la voie professionnelle : les filières professionnelles sont choisies par défaut par les élèves et leurs familles, qui vivent cette orientation comme une stigmatisation supplémentaire. De ce fait, il y a une absence totale de mixité sociale. On attendait également une réelle revalorisation de nos diplômes.

Au lieu de cela, demeure un bac « maison » obtenu par le biais des CCF, et, au final, un

diplôme qui ne vaudra à terme plus grand-chose sur le marché de l'emploi !

Les personnels attendaient aussi de la reconnaissance de ce gouvernement : nous accueillons un public difficile. Nous sommes souvent la dernière chance pour beaucoup de jeunes. Et en face, nous recevons le mépris d'un gouvernement qui ne revalorise pas les salaires et d'une institution qui met de plus en plus la pression sur ses personnels. Il y a beaucoup de souffrance dans les lycées professionnels.

L'enseignement professionnel public est concerné à la fois par la loi sur la refondation de l'école et par l'acte III de la décentralisation. Que penses-tu des orientations qui se dessinent ?

La loi sur la refondation de l'école livre l'enseignement professionnel public aux régions et à leurs bassins d'emploi. On a une mise en concurrence déloyale avec l'apprentissage, valorisé par les régions depuis plusieurs années. L'enseignement professionnel public apparaît donc comme une variable d'ajustement intéressante pour les bassins d'emploi, les secteurs d'activité qui ont du mal à recruter. Pour être sûrs de former la main-d'œuvre dont ils ont besoin, ils n'hésitent pas à créer des classes mixtes, composées d'élèves en formation initiale et d'apprentis ! Clairement se met en place une instrumentalisation de nos filières : utiles pour les régions, certaines filières seront préservées. Jugées moins utiles ou inutiles, d'autres disparaîtront ! Et tant pis pour les jeunes qui souhaiteraient y obtenir un diplôme !

Je redoute une forte limitation de l'offre de formation professionnelle à l'échelle des régions.

On est donc très loin de la vision large et ambitieuse que doit avoir toute nation pour l'avenir de ses jeunes et de son économie ! ■

(1) Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel de la FSU.

Rythmes scolaires (Val-d'Oise) > Reportage

Grève et rassemblement dans l'unité des personnels et des enseignants à Gonesse



Photo DR

Correspondants

Le 24 juin dernier, à l'appel du syndicat Force ouvrière, toute une partie du personnel communal de la ville de Gonesse (Val-d'Oise) était en grève pour protester contre la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013.

Entre 100 et 120 personnels se sont retrouvés devant l'hôtel de ville pour réclamer une audience avec le député-maire, M. Jean-Pierre Blazy (PS). Assistantes maternelles, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), animateurs des centres socio-culturels, employés de la restauration, agents d'entretien, enseignants de l'école de musique, professeurs des écoles, employés de la médiathèque, animateurs sportifs et agents du service technique se sont unis pour dénoncer la désorganisation ainsi que la dégradation des conditions de travail que l'applica-

tion de cette réforme ne manquera pas d'entraîner.

L'équipe municipale a proposé aux manifestants de former une petite délégation pour porter leurs revendications à l'intérieur de la mairie, ce qui a été d'emblée refusé par les grévistes qui réclamaient une rencontre directe. M. Blazy n'a pas voulu sortir de l'hôtel de ville.

Il a donc été décidé de manifester dans les rues de Gonesse et devant les écoles. Le défilé s'est déroulé dans le calme. Sur les pancartes, on pouvait lire des slogans tels que : « Travailler plus avec moins de personnel : stop ! », « non à la réforme dès 2013 », « de l'excédent au budget de fonctionnement, des miettes pour les agents »...

Au terme de la manifestation, les agents se sont à nouveau rassemblés devant la mairie pour demander une audience à M. Blazy, qui a à nouveau refusé.

A ce jour, l'ensemble des personnels de la ville reste mobilisé pour les conflits à venir. ■

TÉMOIGNAGE

"Accompagnateur auprès des écoliers parisiens : 120 euros par mois"

« J'ai 29 ans et je suis actuellement à la recherche d'un emploi. J'ai vu une annonce dans le journal *20 Minutes* qui était susceptible de m'intéresser : "Accompagnateur auprès des écoliers parisiens." Cela m'a intrigué et je désirais plus d'informations. J'ai donc appelé au numéro indiqué.

En fait, on me proposait tout simplement, dans le cadre de la "réforme des rythmes scolaires", de travailler deux jours dans la semaine, le mardi et le vendredi de 15 heures à 16 h 30, payés 15 euros chaque journée... !

Faites le calcul, ça revient à 120 euros par mois... C'est le quart du RSA avec lequel il est déjà très difficile de vivre.

Mon premier réflexe a été de dire à mon interlocuteur que c'était très précaire et insuffisant.

A cela il m'a été répondu que dans certains cas, on pouvait me proposer de travailler en plus de 16 h 30 à 18 heures ces mêmes jours... ce qui ferait 240 euros par mois... !

Voilà la réponse donnée aux jeunes qui ne trouvent pas de travail : des emplois précaires et malléables... et tout ça pour organiser une réforme qui détruit l'enseignement primaire et remplace le scolaire par le péri-scolaire.

Qui accepterait de travailler seulement trois ou six heures par semaine sans aucune reconnaissance de statut et avec un tel salaire ? Comment vivre avec un tel emploi ? Voilà ce qui est proposé par la mairie de Paris et le gouvernement, tous deux so-disant socialistes. » ■

Aéroports de Paris > Reportage

Grève et rassemblement devant le siège social

Les salariés et leurs syndicats refusent la poursuite de la privatisation

Deux cents salariés d'Aéroports de Paris (ADP) étaient rassemblés le 28 juin devant le siège social, boulevard Raspail à Paris, à l'occasion de la grève à l'appel des syndicats CGT, FO, UNSA et CGC.



Rassemblement le 28 juin devant le siège social d'Aéroports de Paris.

Laurence Fayard et Micheline Guillemette

Des assemblées générales s'étaient tenues avant le rassemblement sur les différents sites le jour de la grève.

Elle avait lieu après l'annonce par la presse du déménagement du siège social et de ses 300 agents à Roissy, et dans une situation de poursuite de la privatisation par le gouvernement. En effet, deux jours après la grève, le gouvernement a procédé à la cession de 9,5 % du capital d'ADP. Il a retenu le groupe Vinci pour 4,69 % et l'assureur Predica (groupe Crédit agricole) pour 4,81 %. C'est là la question centrale. C'est dans ce cadre que le nouveau P-DG vient de réaffirmer l'objectif de diminution de 5 % des effectifs d'ici à 2015 et prépare une réorganisation d'ampleur mettant en cause le statut du personnel. S'y ajoute l'annonce de 0 % d'augmentation des salaires.

Parmi les agents rassemblés, la tension et la colère sont palpables. Une salariée d'Orly explique : « On ne veut pas que nos collègues de Raspail aillent sur Roissy. Du point de vue des conditions de travail, ce n'est pas tenable. Ce sont au total 600 salariés qui devraient être délocalisés. Ils sont 300 à Raspail, donc il y en a encore 300 autres. Je travaille à Orly, on peut nous mettre la pression et que ça nous arrive aussi. D'où la mobilisation. »

Une collègue ajoute : « Si je suis délocalisée à Roissy, pour moi, ce sera deux heures et demie le matin et le soir. Cela

fait vingt-cinq ans que je suis à ADP, et j'ai déjà vécu la vente du siège social avec le rachat en crédit bail. Avec les agents de Raspail, Romanet (P-DG d'ADP — NDLR) fait déjà une bonne partie des 5 % d'économies annoncés. »

Une autre renchérit : « Au siège, on est pas mal d'anciens à être sous statut sans mobilité. Avec ce qui vient d'être signé par certains syndicats, c'est soit on part, soit on dégage. C'est une remise en cause du statut du personnel d'ADP. »

Un autre salarié syndicaliste complète : « Nos conditions de travail se dégradent. La direction veut encore supprimer du personnel. Elle prend des apprentis pendant deux ans pour des boulots spécifiques et les vire. C'est la précarisation. Elle en est à embaucher des intérimaires sur des métiers sensibles de sécurité aérienne ! Les responsables, c'est l'Etat, et c'est Hollande qui a mis en place Romanet ! L'Etat veut baisser sa participation, mais qui va encore payer, sinon les salariés ? »

Ce que confirme un jeune syndicaliste présent à l'audience avec le P-DG : « Romanet a essayé de se montrer rassurant sur le déménagement, en disant qu'il n'y aurait pas de mobilité contrainte. Je vois mal comment il pourrait déplacer tout un siège sans contraindre les salariés. Sur les effectifs et les salaires, il n'a pris aucun engagement. »

Pour Luc Leparlier, délégué FO, « il y a aussi des menaces de remise en cause de notre statut. Cela a été dénoncé par mon syndicat. » Et d'expliquer : « On a vu le positionnement du gouvernement lors de la grève des agents du bureau local des badges (BLS) à Orly. Ces agents, qui délivrent des badges, ont fait dix-huit jours de grève d'affilée à l'appel de trois organisations syndicales. On n'a quasiment rien obtenu sauf sur les conditions de travail. »

A la suite de cela, le préfet a autorisé la circulation avec des badges qui n'étaient plus valables. C'est une première au niveau de la sécurité. »

Deux salariés syndicalistes ajoutent : « Depuis l'ouverture du capital et la transformation d'ADP en société anonyme, tout se passe comme dans une entreprise privée : avec recrutement de CDD, d'intérimaires. La direction organise même des départs volontaires. »

Pour Pascal Papaux, trésorier du comité d'entreprise, CGT, le rassemblement vise à faire « passer un message fort au P-DG, M. de Romanet, contre sa politique. Cette



Photo DR

PRISES DE PAROLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

“L'Etat annonce la cession de 9,5 % de ses participations dans le capital”

Fabrice Michaud, secrétaire du syndicat CGT, a relaté l'audience auprès du P-DG. Selon lui, « on peut s'interroger sur la volonté réelle de négocier ou de construire avec les organisations ».

Il a souligné qu'a été annoncée « la cession des participations de l'Etat dans le capital à hauteur de 9,5 %. La presse parle de Vinci et d'une filiale du Crédit agricole qui seraient preneurs. Vinci a déjà 3 % dans le capital d'ADP, il leur suffit de 5 % pour revendiquer un siège au conseil d'administration. »

Il a indiqué que la direction « allait faire des annonces aux organisations syndicales lors de bilatérales sur la filière commerciale » et « les métiers techniques et de maintenance ».

Il a conclu : « Le P-DG nous a reçus, car il a pris la température du mouvement social. Ce n'est pas une journée pour rien, car il va falloir construire un rapport de force. »

“Le P-DG n'a pas caché qu'il comptait remettre en cause notre statut”

Fabrice Criquet, secrétaire adjoint du syndicat FO, a ensuite pris la parole : « Effectivement cette grève est une étape dans un rapport de force qui va devoir se construire, parce que la direction générale ne cache pas aujourd'hui qu'elle veut supprimer les emplois. Par ailleurs, a-t-il ajouté, le P-DG a dit en février qu'il comptait remettre en cause ou limiter l'application de nos grilles, de nos qualifications, donc du statut du personnel. »

C'est intolérable. Et, a-t-il insisté, avec ce qui est annoncé sur la réduction de la participation de l'Etat dans le capital, il va falloir se regrouper pour qu'enfin la direction cède. Ce qui fera la différence, ce sont nos revendications, la darte sur ces revendications et le nombre. »

politique, c'est le gouvernement qui la dicte. On a affaire à un gouvernement soignant de gauche qui met en place une politique de droite. »

Il déplore que les organisations syndicales ne soient « pas consultées. On a juste à subir, on est intégré sur rien. »

Selon lui, « l'une des revendications essentielles, c'est la défense des métiers. Il y a le statut, mais on pourrait avoir un statut et pas de métiers. S'il n'y a plus de métiers, il n'y a plus d'entreprise. »

Un agent estime, lui, que « la question centrale, c'est la politique du gouvernement, car l'Etat, qui détient majoritairement le capital, veut poursuivre la privatisation engagée par les gouvernements précédents et il dicte au P-DG d'ADP un plan d'économie qui prévoit la réduction de 5 % des effectifs et la remise en cause du statut du personnel. »

Intercommunalité forcée La Bastide-de-Bousignac, commune en colère



Rassemblement à La Bastide-de-Bousignac le 30 juin 2013.

Photos DR

« Lo solelh me fa cantar » (le soleil me fait chanter). Cette inscription, d'inspiration très méridionale, est en grosses lettres sur la façade de la mairie de La Bastide-de-Bousignac, dans l'Ariège.

Mais ce dimanche-là, il n'y a ni soleil ni chanson, juste la colère de la population.

Cela commence aux deux entrées du village, où, en dessous du panneau règlementaire, les habitants ont accroché un carton où est écrit : « Tuée le 1^{er} janvier 2013 ». Et devant la mairie, des panneaux, confectionnés à la main, parfois en bleu, blanc, rouge :

« M. le préfet, où sont vos promesses ? », « Aux voleurs, magouilles, corruption », « Rendez-nous nos sous ! », ou encore : « Commune en péril ».

La Bastide-de-Bousignac, commune isolée, contrairement aux assurances données pour une intégration en 2014, a été intégrée le 1^{er} janvier 2013 à la communauté de communes de Mirepoix. C'est un véritable hold-up sur les finances communales : La Bastide comptait retirer 146 000 euros de taxe professionnelle sur une zone industrielle qu'elle a installée, sans aucune subvention. Ces 146 000 euros vont être directement versés à la communauté de communes.

Si d'autres entreprises s'installaient, la commune ne toucherait rien. « Nous nous sentons spoliés », dit une habitante.

Alors, la population s'est mobilisée.

A commencer par ses élus qui ont démissionné une première fois, en mars, et qui ont été réélus très facilement, puis qui ont encore démissionné. De nouvelles élections municipales sont prévues le 21 juillet. A la tête de la municipalité, le maire, Roger Sènié, est une véritable figure : bientôt 93 ans, il est maire de La Bastide depuis soixante-six ans, sans discontinuer !

Dans le rassemblement, ce dimanche, il se déplace de groupe en groupe, aidé d'un déambulateur. Il l'avoue, c'est la première fois qu'il manifeste, comme cela, avec la population de son village.

Dans une lettre distribuée aux manifestants, il demande au préfet de prendre un nouvel arrêté, annulant le précédent.

Et il lui écrit : « Qu'attendez-vous donc ? Si c'est mon décès, sachez qu'il y aura beaucoup de personnes pour continuer ce combat. »

“ON NE VEUT PAS QU'ILS FOUTENT EN L'AIR LA RÉPUBLIQUE”

Ce sont cent vingt personnes qui se retrouvent donc à manifester derrière lui, bloquant de longues minutes la route de Lavelanet. Gérard Schivardi est venu de l'Aude toute proche. D'autres maires sont là, notamment un maire communiste d'un village tout proche. Un journaliste s'étonne d'ailleurs de trouver côte à côte Roger Sènié, qui est un vieux gaulliste, Jacky Barbe, le maire PCF, et Gérard Schivardi. Gérard lui répond : « C'est parce que nous sommes tous des républicains ! On ne veut pas qu'ils foutent en l'air la République. »



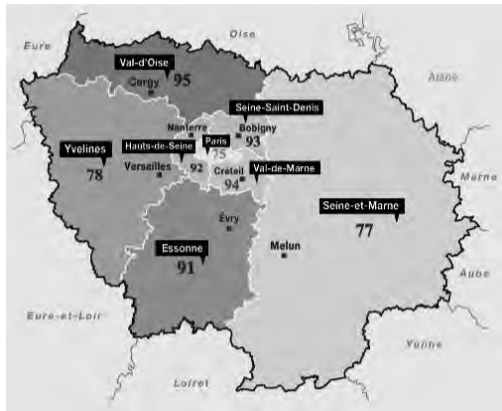
Plus tard, devant la mairie, au moment des discours, il reviendra sur ce sujet, en indiquant qu'il s'agit de donner une leçon à ceux qui prétendent faire disparaître communes et départements. Applaudi par la foule, il dénoncera la dette, « cette invention des banquiers pour faire payer les travailleurs », et la guerre au Mali : « Vous ne croyez pas qu'il vaudrait mieux se servir de cet argent pour le social, pour aider les communes, pour relancer notre pays ? »

« Il faut revenir à la République : les communes, les départements, l'Etat », et il invite les élus présents à signer la lettre de Saint-Haon-le-Châtel, déjà paraphée par plus de 500 élus, qui porte l'exigence de la libre administration des communes.

Plus tard, au cours d'un apéritif convivial qui clôture le rassemblement, un élu d'une commune proche, s'adressant au secrétaire national du POI, le remercierez pour son intervention : « On a compris pourquoi ils attaquent La Bastide-de-Bousignac ! »

Jacques VIEULES ■

Acte III de la décentralisation Un nouveau projet de métropole Paris-petite couronne à l'Assemblée nationale le 15 juillet



A terme, les quatre départements (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) disparaîtraient : "Ce projet n'exclut pas la disparition, à l'horizon 2020, des départements" (AFP, 27 juin)

Claude Brochard

Selon *La Tribune*, (27 juin), « un nouveau projet de métropole élaboré en toute discrétion par les députés socialistes franciliens est prêt. Il regrouperait les 6,6 millions d'habitants de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. A Jean-Marc Ayrault de trancher. Avec un an de retard, à quelques jours de la discussion du projet de loi le 15 juillet à l'Assemblée nationale, les socialistes franciliens sont enfin presque d'accord sur la forme politique, géographique et juridique de la future métropole. »

Et, selon un communiqué de la mairie de Paris : « La Ville de Paris a proposé la création, dès 2014, d'une métropole dotée de compétences opérationnelles et s'appuyant sur les dynamiques intercommunales ». Ce même communiqué précise : « Une nouvelle gouvernance dans l'agglomération-capitale est indispensable (...). Pour aller plus loin, il faut maintenant accomplir un nouveau pas, y compris à l'encontre de certains égoïsmes locaux. »

On mettrait donc dans le même établissement public de coopération intercommunale (EPCI) quatre départements (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Ah !

Si c'est visiblement l'option, on laisserait à ces quatre conseils départementaux (nouveau nom des conseils généraux) leurs compétences en matière sociale (allocation personnalisée d'autonomie, RSA et les voiries départementales !... C'est à n'y rien comprendre. Que signifie, « les communes lui donneront la plupart de leurs compétences », alors que, déjà, beaucoup de celles-ci ont été confiées dans la première couronne à des communautés d'agglomération ?

A terme (2020, municipales suivantes), les quatre départements disparaîtraient : « Ce projet n'exclut pas la disparition, à l'horizon 2020, des départements » (AFP, 27 juin).

Ce serait un tsunami, car cela n'est nullement, contrairement à ce qui dit l'AFP, le cas ni à Lyon ni à Marseille.

La métropole aurait, de plus, des compétences de développement économique et de transports : on déshabille la région et le syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), que l'on a fait monter en charge pour le Grand Paris Express à 30 milliards. Qu'en pense Jean-Paul Huchon ?

Comment concilier le développement économique de Roissy, partagé entre la région, le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et cette future métropole ? Si c'est pour donner un message de simplicité, on ne fera pas pire...

Quant à l'urbanisme, il va être fort difficile de prendre cette mission aux départements et aux intercommunalités, car c'est l'outil dont ils disposent pour l'aménagement de leur territoire.

Sans compter qu'on voit mal Paris et Anne Hidalgo (candidate PS à la mairie, actuelle première adjointe chargée de... l'urbanisme !) accepter de s'en dépouiller.

« Reste en suspens la question cruciale du logement », ajoute le quotidien *La Tribune*. Et oui ! Il ne faut pas oublier qu'il y a à Paris, dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, de puissants organismes de logements HLM en liaison étroite avec les départements, les communes et les intercommunalités. Dissoudre ce lien ne sera pas aisé. « Les intercommunalités sont rares en Ile-de-France », précise l'article. Certes.

Mais beaucoup sont des mastodontes de plus de cent mille habitants (au moins cinq) dirigés par nombre de poids lourds parlementaires ou anciens : Braouezec (PCF), Asensi (apparenté PCF), Cathala (PS), Baguet (UMP), Kossowski (UMP), etc.

NB : Il faut savoir que Philippe Yvin, le préfet en charge du dossier à Matignon, fut un très proche collaborateur de Claude Bartolone au conseil général de Seine-Saint-Denis.

Hôtel-Dieu

Comité de soutien de l'Hôtel-Dieu

Projet alternatif... ou maintien des urgences ?

La direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a fixé au 4 novembre la date couperet de fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu.

Pour la direction de l'AP-HP, l'Hôtel-Dieu « est devenu inadapté » (1).
Aucun malade ne devrait plus y être hospitalisé ! Un hôpital sans lits !

Nicole Bernard

« C'est une nouvelle organisation des soins », ose déclarer la directrice de l'Assistance publique, confirmant ainsi que la décision de fermeture impacte toute l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, bien au-delà du seul Hôtel-Dieu.

Le 14 juin, les syndicats de personnel FO, CGT, SUD, CFTC, le syndicat national des médecins hospitaliers FO et l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) ainsi que le docteur Gérard Kierzek, responsable du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) de l'Hôtel-Dieu, se sont rendus au ministère.

Exprimant l'émotion de tout le personnel soignant, ils ont demandé aux représentants qui les ont reçus au nom de M^{me} Touraine qu'elle annule la fermeture. Une réponse leur a été promise avant le 21 juin. Ce n'est pas la première fois. Une réponse « pour dans quatre jours » leur avait déjà été promise en mars ! Or, à ce jour, le ministre n'a pas tenu l'engagement pris en son nom ! C'est la deuxième fois que cela arrive.

Ce silence n'est pas très difficile à interpréter : le ministre appuie la décision de fermeture tout en n'osant pas le dire !

C'est dans cette situation qu'est apparu un comité de soutien de l'Hôtel-Dieu, constitué par une tripartite d'associations, des partis (PCF, PG, NPA, EELV) auxquels se sont joints l'union départementale CGT de Paris, des unions locales et des syndicats CGT.

Il y a tout lieu d'être inquiet du mélange, dans un même comité, d'organisations

syndicales et de partis politiques. Une expérience est encore dans toutes les mémoires : c'est ce qui s'est passé lors du vote de la loi de privatisation de La Poste, quand les organisations syndicales se sont retrouvées ligotées dans un collectif politique. Ce regroupement a remis en cause leur indépendance en subordonnant toute décision de grève au cadre d'un « référendum citoyen ».

Dans le cas présent, quels sont les buts que se fixe le comité de soutien de l'Hôtel-Dieu ?

Un tract du comité de soutien appelait à se rassembler devant l'Hôtel-Dieu le 15 juin. Il est titré : « Non à la fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu » et précise :

« La direction de l'hôpital, en annonçant la fermeture des urgences pour le 4 novembre 2013, tente de porter l'estocade à l'Hôtel-Dieu ». Fort bien.

On s'attendrait donc à ce que le tract interpelle le ministre pour qu'elle annule la décision de fermeture, puisque c'est d'elle que cela dépend ! On s'attendrait à ce que le tract appelle à agir pour que le ministre réponde à cette exigence.

Rien de tout cela. Le tract du comité ne dit mot de M^{me} Touraine et appelle à se rassembler le 15 juin devant l'Hôtel-Dieu « pour défendre et faire gagner son projet alternatif et cohérent » qui propose que « le nouvel Hôtel-Dieu devienne ce nouveau modèle intégré de soins aigus, de recherche et de prévention » et « accueille au minimum (...) un service d'urgence avec un SMUR ».

« Un service » ? Pourquoi pas « le service des urgences » ? Pourquoi ne pas dire tout simplement : maintien des urgences ?

A quoi sert, au moment où le ministre est sommé de répondre à la demande des personnels et des médecins qui veulent l'annulation de la fermeture, d'appeler à faire gagner un projet alternatif qui ne contient pas le maintien du service actuel des urgences ?

Il y a là, pour le moins, embrouille.

Le comité de soutien poursuivrait-il un autre objectif que le maintien des urgences ?

Le communiqué de presse que le comité de soutien a publié en même temps que son tract nous apporte peut-être une réponse.

Il est titré, lui : « Le service des urgences de l'Hôtel-Dieu au cœur du débat municipal et des prochaines élections. »

Ce serait donc là l'essentiel ?

Passer, subrepticement, de la défense du service des urgences aux élections municipales de mars 2014 ?

On va finir par s'interroger sur le véritable objectif du comité de soutien et par se demander à quel char celui-ci a enchaîné la CGT.

Une interrogation à laquelle le communiqué du 11 juin apporte peut-être une réponse.

« Après l'annonce par la direction générale de la fermeture du service d'accueil des urgences au 4 novembre, le comité de soutien composé de personnels, usagers, associations, syndicats s'en remet aux élus politiques. »

Que faut-il comprendre ? Le communiqué est rédigé le 11 juin.

Les 8 et 9 juin, quelques jours plus tôt, se tenait un conseil municipal de Paris. Trois vœux y ont été présentés.

Un vœu de la mairie de Paris prenant acte de la fermeture des urgences et demandant « un programme précis de renforcement des services d'accueil d'urgences du centre de Paris ».

Un vœu d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) « pour maintenir un service d'urgences ».

Un vœu du Front de gauche « pour le maintien des urgences ».

Le vœu de l'exécutif a été voté avec la voix pour d'EELV, membre du comité de soutien, et l'abstention du Front de gauche, membre du comité de soutien.

Ainsi donc, côté cour, EELV et le Front de gauche manifestent pour « soutenir l'Hôtel-Dieu », et, côté jardin, ils se retrouvent sur le vœu de la mairie.

Un véritable grand écart !

Et qui, loin d'être accidentel, concentre toute une politique puisqu'on voit le chef de file des élus PCF de la mairie de Paris, qui, après avoir voté en février 2012 le plan local d'urbanisme autorisant la direction de l'Assistance publique à transférer les services de l'Hôtel-Dieu (2), dont les urgences, après s'être abstenu sur le vœu du maire prenant acte de la fermeture des dites urgences, intervenir dans un rassemblement pour la défense des hôpitaux Beaujon et Bichat, pour attester de son total soutien à cette cause !

Ben voyons !

Grand écart et double langage. Il y a là une question cruciale pour tous les militants et tous les travailleurs, et qui va bien au-delà de l'Hôtel-Dieu. ■

Côté cour, EELV et le Front de gauche manifestent pour "soutenir l'Hôtel-Dieu" et côté jardin, ils se retrouvent sur le vœu de la mairie.

ÉCLAIRAGE

Bertrand Delanoë "résolument contre" la fermeture des urgences ?

Le 29 juin, le quotidien *Le Parisien* annonce que « Delanoë dit "résolument" non à la fermeture des urgences ».

Cette annonce fait manifestement suite à la délégation intersyndicale du 14 juin qui démontre que personnels et médecins veulent garder les urgences à l'Hôtel-Dieu. D'ailleurs, la fin de l'article rappelle que la mairie n'avait rien dit depuis octobre, « si bien que les médecins et défenseurs des urgences commençaient à douter de sa combativité ». On peut le dire !

Selon les propos de Christophe Girard, maire du IV^e arrondissement, rapportés par *Le Parisien*, « Bertrand Delanoë, Anne Hidalgo et moi n'acceptons pas la date butoir d'une fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu au 4 novembre ».

Pas de fermeture du tout ?

Ou pas de fermeture le 4 novembre ?

Si la date était reportée, personne ne se plaindrait. Mais ce n'est quand même pas la même chose que de dire « maintien pur et simple du service des urgences à l'Hôtel-Dieu ».

La question est d'autant plus vitale que, le 8 juin, le vœu du maire indiquait : « Considérant que la direction de l'AP-HP a maintenu sa décision d'une fermeture du service d'accueil en urgences de l'Hôtel-Dieu au 4 novembre », et concluait qu'un programme précis, chiffré et étayé de renforcement des services d'accueil du centre de Paris (donc ailleurs qu'à l'Hôtel-Dieu !) doit être présenté à la Ville de Paris. La mairie veut donc qu'on maintienne les urgences jusqu'à la présentation de ce programme !

Vous avez dit « résolument contre » ? ■

(1) *Le Parisien*, 15 mai.

(2) Pour laisser la place aux services administratifs jusqu'alors installés avenue Victoria.

L'événement Dix-sept millions d'Égyptiens dans la rue



Dans les rues du Caire, le 30 juin, les manifestants se dirigent par centaines de milliers vers la place Tahrir.

Photo AFP

Le peuple d'Égypte se dresse pour ses droits et pour sa souveraineté

Au lendemain des manifestations du 30 juin, qui ont vu des millions d'Égyptiens défiler dans le pays pour chasser le président Morsi et la confrérie des Frères musulmans dont il est issu, le chef des forces armées, le général Abdel Fattah al-Sissi, a lancé un ultimatum à toutes les forces politiques du pays leur donnant quarante-huit heures pour trouver un consensus.

Correspondant

Dans les sommets de l'administration américaine et des grandes puissances, c'est la panique. Selon les chiffres de la police, ce sont près de dix-sept millions d'Égyptiens qui ont manifesté dans toutes les villes du pays aux cris de : « Morsi, dégage ! » Contenu, freiné, le processus révolutionnaire en Égypte n'a pas été écrasé, comme en témoignent ces manifestations, les plus grandes de l'histoire de l'Égypte.

Lundi 1^{er} juillet, le portrait du général al-Sissi apparaissait à l'écran de la télévision d'Etat durant la lecture de la déclaration militaire selon laquelle : « Les forces armées (ont) fixé un ultimatum d'une semaine pour toutes les forces politiques pour parvenir à un consensus et sortir de la crise, mais cette semaine s'est écoulée sans initiative ou action. Les forces armées réitérent leur appel pour répondre aux demandes de la population et donnent à chacun un délai de quarante-huit heures pour prendre ses responsabilités dans les circonstances historiques que la nation traverse. »

Les forces armées préviennent tout le monde que si les exigences du peuple ne sont pas satisfaites au cours de cette période de temps définie, elles seraient obligées de présenter une feuille de route et les mesures pour l'avenir, qu'elles superviseront en collaboration avec toutes les factions et les mouvements honnêtes du pays. »

Après la lecture de ce communiqué, les dirigeants de l'opposition à Mohamed Morsi se sont félicités de la position de l'armée.

Les initiateurs du mouvement Tamarrod (rébellion en arabe), à l'origine des manifestations du 30 juin et de la pétition (22 millions de signatures

annoncées), ont déclaré : « L'armée s'est rangée aux côtés du peuple. »

Un peu plus tôt, dans la matinée du lundi 1^{er} juillet, Hamdine Sabahi, nassérien de gauche, figure du Front de salut national (FSN) avec Mohamed El-Baradei (libéraux laïques) et Amr Moussa (l'ancien ministre des Affaires étrangères de Moubarak), a déclaré : « Les forces armées doivent agir parce qu'elles ont toujours été du côté du peuple (qui) a exprimé sa volonté (...). Les Égyptiens ont confiance dans les forces armées (...). Le peuple se demande où se situe l'armée et attend que le général Sissi tienne sa parole. »

LES FORCES ARMÉES DU CÔTÉ DU PEUPLE ?

Les forces armées sont et ont toujours été du côté du peuple ? N'oublions pas que depuis des décennies, c'est l'armée qui dirige le pays. Moubarak, général, avait été mis à la tête du pays par l'état-major. Et quand, il y a deux ans, la mobilisation révolutionnaire du peuple égyptien se dressait contre le régime, ce même état-major, avec l'administration américaine, avait préféré sacrifier Moubarak pour préserver le régime. Après la chute de Moubarak, l'armée, soutenue par les Etats-Unis, a dirigé le pays. Le Conseil suprême des forces armées (CSFA) était aux commandes. Il a étendu les lois d'urgence en vigueur sous Moubarak, criminalisé et réprimé les grèves et manifestations, entravé la création des syndicats indépendants. Le CSFA a attisé les conflits religieux, aggravé l'oppression des coptes (chrétiens d'Égypte), fait tirer sur leur manifestation pacifique à Maspero. L'armée a arrêté des milliers de manifestants, traduit 12 000 civils devant

des tribunaux militaires, pratiqué la torture et les tests de virginité. Sans oublier le massacre du stade de Port-Saïd. L'armée s'est opposée aux renationalisations décidées par les tribunaux et aux revendications des travailleurs. Le régime en place depuis des décennies subordonne l'Égypte à l'impérialisme et nie la souveraineté de la nation.

Face à l'armée, des centaines de milliers d'Égyptiens sont descendus dans la rue pour exiger l'éviction des généraux et mettre à bas le régime militaire, pour en finir avec la politique dictée par le FMI et Washington.

Et c'est pourquoi, sous l'égide de l'administration américaine, l'état-major a dû passer un accord avec les Frères musulmans. Car devant la mobilisation révolutionnaire du peuple, il fallait mettre en avant ceux qui avaient été hier les opposants au régime pour pouvoir le défendre aujourd'hui. C'est ainsi que Morsi, des Frères musulmans, s'est retrouvé président de la République.

Les travailleurs et les jeunes sont à l'avant-garde de ces manifestations.

L'ARMÉE, CLÉ DE VOÛTE DU RÉGIME

Le nouveau gouvernement a poursuivi la même politique que celui de Moubarak — privatisations, hausse des prix — cédant ainsi aux exigences du FMI et respectant l'accord avec l'Etat d'Israël. C'est contre cette politique que les masses égyptiennes étaient descendues massivement dans les rues il y a deux ans. Depuis l'accession au pouvoir des Frères musulmans en accord avec l'armée, les grèves et les manifestations n'ont pas cessé. Elles se sont multipliées pour les augmentations de salaires, les créations de postes de travail, pour que la jeunesse précarisée trouve un emploi. Et depuis deux ans, elles se

sont heurtées au refus du gouvernement. Là est la véritable cause du nouveau surgissement révolutionnaire en Égypte. C'est pourquoi les travailleurs et les jeunes sont à l'avant-garde de ces manifestations.

Le 30 juin, des millions sont descendus dans la rue pour évincer Mohamed Morsi et les Frères musulmans, pour mettre à bas le régime, pour arrêter la spirale de la pauvreté, du chômage, de la ruine de l'école, de la santé, des transports, des pénuries d'électricité et de carburant, conséquences directes de la mise en oeuvre des exigences du FMI et de l'administration américaine.

DES MILLIONS CONTRE LA PAUVRETÉ, LE CHÔMAGE

Comment la « feuille de route » annoncée par les généraux pourrait-elle différer de celle qui est dictée par le FMI et les Etats-Unis ? Ces derniers entretiennent des liens étroits avec les forces armées égyptiennes en leur fournissant, depuis plus de trente ans, une aide militaire annuelle de 1,3 milliard de dollars. L'armée égyptienne est pour eux un garant de l'ordre mondial au Moyen-Orient, en particulier depuis la signature des accords de paix avec l'Etat d'Israël en 1979. Le plus haut responsable militaire américain, le général Dempsey, n'a-t-il pas appelé le chef d'état-major des forces armées égyptiennes, le général Sedki Sobhi, le jour même de la publication de l'ultimatum des militaires ?

Pour maintenir coûte que coûte le régime en place, les généraux égyptiens se sont alliés avec les Frères musulmans. Avec qui s'allieront-ils demain s'il faut lâcher les Frères musulmans ? Car, malgré les embûches et les obstacles mis en avant par les forces pro-impérialistes, les questions soulevées par les mobilisations du peuple demeureront. Tel est l'enjeu des jours et des semaines qui viennent. ■



Photo AFP

17 millions ont crié dans tout le pays « Morsi, dégage ! »

Depuis l'accession au pouvoir des Frères musulmans en accord avec l'armée, les grèves et les manifestations n'ont pas cessé. Elles se sont multipliées pour les augmentations de salaires, les créations de postes de travail, pour que la jeunesse précarisée trouve des emplois.

Meeting internationaliste à Alger le 28 juin

“Défendre l’Algérie, c’est défendre les peuples et les nations”



Photos PT

48 = 1

Ils sont venus, ils sont tous là, ce 28 juin. Trois mille militants et travailleurs venus des quarante-huit wilayas (départements) de l’Algérie. De l’Oranie et de l’est du pays, de la Kabylie et du Sud saharien ils sont venus, matérialisant l’unité de la nation face aux menaces impérialistes. La jeunesse était présente en masse. Ils étaient là pour leur avenir, avenir indéfectiblement attaché à la nation algérienne. Une salle comble, des centaines ont dû s’asseoir dans les escaliers. Assis parmi eux, des anciens, ceux-là même qui ont connu la lutte de libération nationale. Et, symbole de ceux-là, derrière la tribune, un grand portrait de Mustapha Ben Mohamed, militant de la lutte d’indépendance nationale et fondateur du Parti des travailleurs, disparu il y a quelques semaines, à qui Louisa Hanoune rendra hommage. Au premier rang dans la salle, sa femme, Farida, et ses fils étaient là. A la tribune, l’ensemble des délégués internationaux qui prendront la parole, et au centre de cette tribune, Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs, et Abdelmadjid Sidi Saïd, secrétaire général de l’Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Ce meeting, en effet, était convoqué par le PT et l’UGTA et se tenait dans la grande salle du local de l’UGTA, à Alger ; au mur, les sigles du PT et de l’UGTA. Après l’hymne national, Louisa Hanoune donnera la parole à la tribune.

L. G.



Dans une ambiance surchauffée, alors que des délégations, dont celle du Sud saharien, avaient fait près de trente-six heures de route pour être présentes, ce vendredi (l’équivalent d’un dimanche) à 10 heures du matin, Louisa Hanoune réaffirme que « la menace contre l’Algérie est réelle et intervient au moment où les travailleurs et la jeunesse de l’Algérie reconquièrent les droits sociaux qui avaient été écrasés par les plans imposés par le FMI et la Banque mondiale (...). Les guerres déclenchées sous prétexte de démocratie sont loin de libérer les peuples. Elles sèment le chaos, détruisent les nations (...). Les interventions militaires sous couvert des droits de l’homme et du printemps arabe ne sont en réalité qu’un fallacieux prétexte pour spolier les richesses de ces pays. »

Louisa Hanoune annoncera dans son intervention qu’il est envisagé de tenir fin décembre une deuxième conférence, contre la menace d’intervention militaire en Algérie et pour la défense de la souveraineté des peuples. Elle donnera ensuite la parole au secrétaire général de l’UGTA, celui-ci dénonçant également les menaces contre l’Algérie, notamment avec les bases militaires en Espagne et revenant sur la nécessité de renforcer ce qu’il appelle le « front intérieur ». « Il y a un éveil national pour qu’on retourne à l’industrie nationale et à la consommation nationale (...). A l’UGTA, on le dit clairement : il n’y aura pas de marche en arrière en matière d’industrie et de production nationales. » Il insistera sur le combat mené par les travailleurs, avec le soutien de l’UGTA, pour les salaires, pour la défense de l’emploi et, notamment, pour l’objectif de l’UGTA de la création de 3 millions d’emplois. Il

souignera : « L’UGTA et le PT ne font qu’un dans ce combat. »

Ce sera ensuite au tour de Luis Gonzales, responsable des Commissions ouvrières, venant de Séville, la ville proche du village où est installée la base américaine de Moron. Il indiquera le combat mené en Espagne contre cette base et portera à la connaissance de l’assemblée la lettre du maire d’Arahal, qui ne pouvait pas assister au meeting. « On défend la souveraineté nationale algérienne », a repris Colia Clark, syndicaliste américaine, qui a expliqué : « Nous menons le combat de l’intérieur du ventre de la bête, de l’empire. Nous luttons contre la politique mise en œuvre dans notre pays et celle mise en œuvre à l’échelle internationale. Nous exigeons la fermeture des bases américaines dans le monde. »

Elle annoncera ainsi qu’un appel de syndicalistes américains contre les menaces sur l’Algérie vient d’être lancé à l’initiative de cinquante responsables et militants de la centrale syndicale AFL-CIO : « US, Hands Off Algeria Campaign » (campagne « Etats-Unis, Bas les pattes devant l’Algérie »).

Au nom de la All Pakistan Trade Union, Rubina Jamil a salué « la lutte des travailleurs algériens contre l’implantation d’une base américaine en Algérie, car depuis les événements du 11 septembre 2001, ils tentent de déplacer les guerres d’un continent à l’autre ». Rubina Jamil expliquera comment, depuis l’intervention militaire en Afghanistan, son pays est au bord de la dislocation, des régions entières sont déjà en état de guerre et les drones américains, sous couvert de lutter contre les terroristes réfugiés au Pakistan, tuent des centaines de civils pakistanais. Elle indiquera qu’un texte conjoint de syndicalistes pakistanais et

indiens appelle à la tenue d’une conférence du sous-continent indien contre les guerres.

Lucien Gauthier, au nom du Parti ouvrier indépendant, rappellera que « dans la tradition de secteurs du mouvement ouvrier français qui ont lutté contre la sale guerre d’Algérie et pour défendre les droits du peuple algérien à l’indépendance nationale, nous sommes présents à vos côtés pour dénoncer les menaces pesant sur la souveraineté algérienne, un demi-siècle après l’indépendance arrachée au colonialisme français ». Il indiquera à cette occasion, se tournant vers le responsable malien à la tribune : « Notre parti a, dès le début, pris position contre l’intervention française au Mali. Par-delà les différences de nationalité et géographiques, nous sommes dans le même camp, celui du droit des peuples, et, en l’occurrence, pour la défense du droit du peuple malien à la souveraineté. »

Après une accolade plus que symbolique, devant 3 000 participants, entre un militant ouvrier français et un militant ouvrier malien, Balla Konaré, responsable du parti malien Saadi, répondra en écho : « Nous ne confondons pas le peuple français avec le gouvernement impérialiste de France. Nous combattons dans notre pays pour le retrait des troupes militaires françaises. Nous savons que la situation au Mali est le produit direct de l’intervention franco-anglo-américaine en Libye. Tout le Sahel est menacé d’explosion, et, derrière le Mali, c’est l’Algérie qui est dans le collimateur. Défendre l’Algérie, c’est défendre le Sahel et le Mali. »

Ertugrul Kürkcü, député au Parlement turc et représentant du Parti de la démocratie et de la paix, a salué le combat du peuple algérien. « L’Algérie est le seul pays nord-africain qui n’est pas sous le joug américain. Dans notre pays où se développent des mobilisations contre le régime en place, nous luttons contre ce gouvernement inféodé à l’impérialisme américain. Nous luttons pour la fermeture des bases américaines en Turquie qui servent les intérêts américains dans la région, notamment pour l’intervention en Syrie. » Jean-Charles Moïse, sénateur haïtien, reviendra sur l’utilisation qui a été faite du séisme, il y a neuf ans, pour occuper militairement son pays. Il indiquera aux militants et travailleurs algériens présents que le gouvernement haïtien actuel est un fantoche et que le véritable maître du pays est l’ancien président américain Bill Clinton. Il reviendra sur la récente conférence internationale qui s’est tenue à Haïti pour le retrait des troupes, et soulignera qu’il a « fait adopter au Sénat à l’unanimité une motion demandant le retrait des troupes étrangères d’ici à 2014 ».

Diallo Abdoulaye, représentant de l’Organisation de l’unité syndicale africaine (OUSA, qui regroupe les organisations syndicales de cinquante-trois pays d’Afrique) a réaffirmé « l’attachement de son organisation à la souveraineté nationale, à la paix dans le continent africain et ailleurs ». Il dénoncera la politique de pillage des ressources naturelles du continent par le biais de la dette extérieure et des plans d’austérité. Il rappellera le rôle majeur de l’UGTA « qui n’a pas ménagé ses efforts pour soutenir l’indépendance des peuples africains ».

Devant une assistance attentive et mobilisée, Louisa Hanoune conclura ce meeting, revenant une nouvelle fois sur la signification du renforcement des

bases militaires en Espagne, mais aussi en Italie et au Niger, comme une menace bien réelle contre l’Algérie. Elle reviendra encore une fois sur les ingérences dans les affaires intérieures algériennes, notamment dans la perspective de l’élection présidentielle de 2014. Elle soulignera que toutes les interventions militaires ont débouché sur le chaos et prendra l’exemple de la Syrie, où les forces impérialistes arment les forces terroristes. « Ils veulent nous dicter leur loi. Le but de l’impérialisme, c’est de placer des Karzai (le président fantoche de l’Afghanistan — NDLR) partout pour remettre en cause chez nous la règle des 51-49 %, la construction des logements sociaux, l’augmentation des salaires, les acquis sociaux arrachés par une longue et glorieuse lutte. » Elle indiquera que pour ces raisons, son parti et l’UGTA sont présents dans les mobilisations des travailleurs pour défendre leurs droits et leurs acquis.

La secrétaire générale du Parti des travailleurs lira ensuite la motion soumise aux 3 000 militants, travailleurs et jeunes présents à ce meeting. Elle sera adoptée dans l’enthousiasme.

Une nouvelle fois, Louisa Hanoune rendra un hommage appuyé à Mustapha Ben Mohamed. Au nom du PT, elle offrira à Farida et à ses fils, montés à la tribune, un tableau représentant Mustapha. Puis la salle se videra petit à petit. Malgré les distances à parcourir en car, en voiture, des centaines et des centaines restent présents sur le parvis du local central de l’UGTA, continuent à discuter, comme s’ils voulaient rester encore et encore pour défendre la nation souveraine. C’est ce qu’ils vont faire en diffusant et en organisant la mobilisation autour de cette motion dans les quarante-huit wilayas de la République algérienne, une et indivisible, préparant ainsi la deuxième conférence d’urgence contre la menace d’intervention militaire et pour la défense de la souveraineté des nations. ■

Nous publierons la semaine prochaine la lettre du maire de la commune espagnole d’Arahal, ainsi que la motion adoptée au meeting.

Brésil

La CUT et les autres centrales syndicales appellent à une "journée nationale de lutte" le 11 juillet



Un cortège pour la défense de l'instruction publique défile lors des manifestations du 21 juin.

Photo AFP

Edison Cardoni

La Centrale unique des travailleurs (CUT) — la plus grosse centrale syndicale du Brésil, qui représente plus de 7 millions de travailleurs syndiqués — et les autres centrales syndicales brésiliennes appellent à une journée nationale de lutte le 11 juillet, marquant ainsi l'entrée du mouvement syndical organisé dans les manifestations qui secouent le pays depuis près d'un mois.

Dans une note présentant « la plateforme de la classe ouvrière, à ce moment particulier vécu par la nation brésilienne », la CUT déclare : « La mobilisation de millions et millions a mis au centre de la conjoncture la revendication de réduction des tarifs des transports publics et l'exigence de transports publics, d'un système de santé et d'enseignement publics de qualité, exprimant un mécontentement de la manière dont fonctionnent les institutions publiques. Cette mobilisation a déjà obtenu des résultats concrets : dans la rue, les masses ont déjà conquis la réduction des tarifs de transports publics dans la majorité des capitales (rappelons que le Brésil est une république fédérative comme le sont les Etats-Unis — NDT) et dans d'innombrables autres villes. »

DOCUMENT

La plateforme unitaire des centrales syndicales pour le "jour national de lutte"

« Contre le projet de loi PL 4330, sur la "sous-traitance", qui retire aux travailleurs des droits acquis et précarise encore plus les relations de travail. Ce projet de loi doit être immédiatement retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ;
— contre toute coupe dans les budgets sociaux, visant à "compenser" la réduction des tarifs publics ;
— attribution de 10 % du budget de l'Union à la santé publique ;
— 10 % du PIB pour l'enseignement public, "l'argent public exclusivement pour le secteur public" ;
— fin du "fator previdenciário", mécanisme de réduction automatique du montant des retraites dans le privé introduit par le gouvernement de l'ancien président Fernando Henrique Cardoso ;
— réduction de la journée de travail à 40 heures hebdomadaires sans réduction de salaire ;
— réforme agraire ;
— suspension des ventes aux enchères de droits d'exploitation du pétrole. »

Face à cette mobilisation de masse qui ne cessait de grandir, la présidente, Dilma Rousseff, en est venue, la semaine dernière, à évoquer la nécessité de convoquer une Assemblée constituante, avant de reculer sous la pression de la droite et des prétendus « alliés » du Parti des travailleurs (PT). La note de la CUT, se félicite ainsi que « la question de la réforme politique — qui est l'une des revendications de la CUT — soit sortie de cette paralysie à laquelle la condamne un débat vicié au Parlement, pour faire aujourd'hui l'objet d'un vaste débat au sein même de la société. »

Constatant en même temps que « les médias, les secteurs conservateurs et de droite tentent de dévier les manifestations sur des objectifs contraires aux intérêts de l'immense majorité du peuple brésilien », la direction nationale de la CUT « considère d'une importance fondamentale la participation organisée de la classe ouvrière afin de lui donner une issue positive ».

C'est la raison pour laquelle la CUT a signé, avec les autres centrales et de nombreuses associations populaires, cet appel à la grève et à la manifestation le 11 juillet.

La centrale syndicale affirme par ailleurs que « les ressources pour investir dans l'amélioration des transports publics existent. Elles ont été offertes jusqu'à présent aux patrons des compagnies privées, sous forme d'exonérations de crédits, sans contrepartie. Tandis que d'autres milliards de dollars étaient soustraits du budget pour assurer le paiement de la dette (le fameux "excédent fiscal primaire" — NDT). »

Sur cette base, la direction nationale de la CUT appelle tous les syndicats qui lui sont affiliés à « participer à ce mouvement général de notre classe, en dressant leurs propres revendications ».

ÉCLAIRAGE

La majorité veut une Assemblée constituante

Un sondage d'opinion réalisé le 29 juin montre que 73 % des Brésiliens sont favorables à la convocation d'une Assemblée constituante « pour élaborer une réforme politique ». C'est indispensable pour balayer les restes des institutions héritées de la dictature imposée en 1964 par l'impérialisme américain, et pour ouvrir la voie à la satisfaction des vieilles revendications populaires de justice sociale, qui n'ont pas été satisfaites durant les dix années de « gouvernements de coalition » dirigés par le PT, même si, par la lutte de classe, les travailleurs sont parvenus durant cette période à arracher des conquêtes. ■

Portugal

Après la grève des enseignants et la journée de grève générale du 27 juin



Manifestation des enseignants en grève, le 15 juin à Lisbonne.

Photo AFP

Correspondant

Depuis le 7 juin, à l'appel des principaux syndicats de l'enseignement, notamment de la FENPROF, syndicat majoritaire, une grève a commencé pour exiger le retrait de la loi de mobilité du gouvernement qui impliquait des dizaines de milliers de licenciements.

Le 15 juin, une manifestation nationale a eu lieu à Lisbonne, qui a rassemblé 80 000 enseignants venus de tout le pays.

Lundi 17 juin, la grève s'est poursuivie, notamment contre la tenue des examens. Le 24 juin, le ministère a été obligé de céder et de signer un protocole d'accord avec les syndicats, protocole qui implique la suspension de la loi de mobilité.

C'est dans cette situation que les deux principales confédérations syndicales, la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) et l'Union générale des travailleurs (UGT), ont appelé à une journée de grève générale contre la politique économique du gouvernement le mercredi 27 juin. Pour sa part, la CGTP a appelé à la démission du gouvernement.

UN GOUVERNEMENT ISOLÉ ET SANS FORCES

Au moment où le protocole d'accord avec les enseignants était signé, la journée de grève générale a eu lieu, avec 80 % de la population active. Une mission de la troïka (FMI-Commission européenne-Banque centrale européenne — NDLR) séjournait au Portugal pour étudier la mise en application du mémorandum signé avec le gouvernement. Selon la presse portugaise : « Sur le terrain politique, la troïka doute de la volonté et de la capacité du gouvernement à opérer des coupes budgétaires de 4,7 milliards. (...) La Commission européenne, la BCE et le FMI considèrent que la manière avec laquelle le gouvernement a reculé sur toute la ligne devant les enseignants au début

DOCUMENT

Extraits de la déclaration de la rencontre du MRMT du 29 juin 2013

« Militants et citoyens venus de différents secteurs et courants politiques, nous nous sommes réunis dans une rencontre nationale à l'initiative du Mouvement pour le retrait du mémorandum de la troïka (MRMT). Ont également participé à cette rencontre : Libério Domingues, représentant la commission exécutive de la CGTP, deux dirigeants syndicaux de Madrid des Commissions ouvrières et deux membres de la commission de coordination constituée lors de la conférence ouvrière européenne de Tarragone (l'un d'eux de l'UGT de l'Etat espagnol). (...) La voie est tracée par les enseignants et les éducateurs, au travers d'une motion adoptée à l'unanimité dans une assemblée générale organisée par le SPGL (Syndicat des professeurs du Grand Lisbonne — NDLR) à Lisbonne le 20 juin, qui indique : "Nous décidons d'appeler les directions de tous les syndicats de la fonction publique et des centrales syndicales à ce qu'elles trouvent les moyens d'intensifier la mobilisation conjointe de tous les fonctionnaires, dans les formes qu'ils considéreront les plus appropriées. Une mobilisation avec un seul objectif : le retrait de la loi de mobilité spéciale, de requalification professionnelle et d'augmentation des heures d'enseignement."

La rencontre du MRMT, tenue le 29 juin à Lisbonne, décide d'agir pour aider à organiser cette unité. Ce faisant, elle poursuit son intervention pour tisser, maillon par maillon, le réseau de militants — transversal à toutes les organisations des travailleurs — engagés dans la défense de la totale indépendance de nos syndicats face aux gouvernements soumis à la troïka et dans la réalisation du front unique avec tous les travailleurs, jusqu'au retrait des plans de destruction. ■

de la semaine, est une indication très forte que le gouvernement n'a pas la force politique pour appliquer les coupes prévues. »

De toute évidence, pour la majorité des travailleurs, et notamment les travailleurs de la fonction publique menacés par la suppression prévue de centaines de milliers de postes dans les prochains mois, la victoire obtenue par les enseignants est un point d'appui pour faire reculer le gouvernement. Le principal journal du pays, *Diário de Notícias* (30 juin 2013), souligne : « Espérons que le Premier ministre s'est rendu compte que le moment est venu de dire à la troïka que la précipitation est contraire à l'efficacité et qu'aucune réforme ne peut se faire avec un gouvernement isolé. »

Un appel direct à la concertation sociale avec les directions syndicales et les partis de l'opposition. Le 29 juin, une rencontre a eu lieu, à Lisbonne, à l'initiative du Mouvement pour le retrait du mémorandum de la troïka (MRMT). Elle

a été conclue par l'adoption d'une déclaration qui rappelle que « la seule issue positive pour les travailleurs et le peuple portugais, c'est l'unité et l'indépendance de nos syndicats face au gouvernement soumis à la troïka ». ■

DERNIÈRE MINUTE

DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES

Le ministre portugais des Finances, Vítor Gaspar, fervent partisan de la rigueur budgétaire, l'homme clé de la troïka (Commission européenne, BCE, FMI), a démissionné lundi 1^{er} juillet, confirmant l'ampleur de la crise politique dans laquelle plonge un peu plus chaque jour le pays en pleine récession. La Commission européenne a aussitôt réagi en demandant au Portugal de « maintenir le rythme » des contre-réformes.

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

CHINE

Séquestration d'un patron américain durant six jours

Chip Starnes, le patron d'une usine américaine, était arrivé du siège américain de l'entreprise Specialty Medical Supplies pour licencier trente ouvriers de sa filiale chinoise. Il a été retenu en otage durant six jours.

Séquestration qui met en lumière les vives tensions qui s'exacerbent actuellement en Chine entre employeurs et salariés. Les cas de séquestration d'employeurs par des ouvriers sont rares en Chine, mais ce qu'on appelle « les conflits du travail », les grèves, les manifestations... sont de plus en plus nombreux.

LIBYE

Flambée de violences sur fond de tensions entre milices armées

La Libye, dont on nous avait vanté le « retour à la démocratie » comme résultat de l'intervention de l'OTAN, connaît en réalité une nouvelle flambée de violences meurtrières, sur fond de tensions entre milices armées, au moment où le gouvernement, dépassé par les événements, tente vainement d'établir son autorité.

A Benghazi, bastion de la « révolution libyenne » de 2011, un officier a été tué le 26 juin dernier par l'explosion d'une bombe placée dans son véhicule. C'est le dernier épisode d'une série d'assassinats ciblés. Un groupe armé de Zentanis, qui était chargé de surveiller un champ de pétrole dans le sud du pays, a récemment attaqué le siège de la Garde des installations pétrolières, à Tripoli, après avoir été remplacé par une autre brigade d'une tribu locale.

D'autres brigades d'ex-rebelles de la Haute commission de sécurité, dépendant du ministère de l'Intérieur, se sont alors opposées par la force aux assaillants. Les combats ont fait au moins cinq morts selon des sources officielles.

En représailles, les Zentanis, militairement très bien équipés, ont alors chassé ces brigades, déclarées pro-islamistes. Officiellement, les assaillants dépendent du ministère de la Défense. Mais dans la soirée, le chef d'état-major par intérim, Salem al-Konidi, a indiqué que « les forces qui n'obéissent pas aux ordres ne nous appartiennent pas ».

Le chaos sanglant : voilà bien en réalité le résultat de ce genre d'intervention. Et après cela, on nous promet le même sort pour le peuple syrien ?

CHIFFRE

500

C'est en millions, pour la seule Allemagne, le nombre de communications interceptées chaque jour par l'agence de renseignement américaine NSA, chiffre révélé par l'agent démissionnaire Edward Snowden. Et la même chose vaut pour des centaines de millions d'autres citoyens, organisations politiques et syndicales, ainsi que des gouvernements et Parlements figurant sur une liste de pays couvrant le monde entier.

Etats-Unis : le 500^e exécuté au Texas était, une nouvelle fois, une Noire

Une chaîne américaine annonce l'exécution de Kimberley McCarthy.

Le 500^e condamné exécuté au Texas était une femme noire. Le cas de Kimberley McCarthy, une femme afro-américaine exécutée au soir du 26 juin à Huntsville, illustre une nouvelle fois, après celui de Mumia Abu-Jamal comme de tant d'autres, le caractère éminemment raciste de la « justice » aux Etats-Unis.

« Les Noirs ont tendance à être davantage condamnés à mort et donc exécutés », explique Richard Dieter, directeur du Centre d'information sur la peine capitale (DPIC), qui recense les exécutions et en tire des statistiques depuis le rétablissement de la peine de mort aux Etats-Unis en 1976. Les Noirs constituent 35 % des prisonniers exécutés

sur ces trois décennies et 42 % des condamnés à mort, alors qu'ils ne constituent que 12 % de la population américaine. Si l'on ajoute les Hispaniques, plus de la moitié des détenus du couloir de la mort sont issus des minorités, qui représentent pourtant moins d'un tiers de la population des Etats-Unis, selon le DPIC.

En cas de condamnation pour un crime interracial, treize Noirs sont exécutés pour un Blanc, selon le DPIC.

Maurie Levin, l'avocate de Kimberley McCarthy, a dénoncé jusqu'au bout les « erreurs honteuses » et les préjugés raciaux du jury composé de onze Blancs et d'un Noir, qui a opté pour le châtement suprême. ■

ÉTATS-UNIS

Une amie du jeune Noir Trayvon Martin, abattu l'an dernier, raconte le dernier appel du jeune homme



Photo DR

Trayvon Martin, jeune Noir, alors qu'il n'était pas armé, a été abattu par un vigile blanc, George Zimmerman, l'an dernier en Floride. L'une de ses amies a indiqué lors du procès que Trayvon l'avait appelée avant sa mort, lui disant être suivi par un « mec blanc louche ».

Rachel Jeantel est considérée comme un témoin à charge clé, étant la dernière personne à avoir parlé par téléphone au jeune homme avant sa mort.

Ce dernier, apparemment en train de marcher rapidement, lui aurait alors expliqué être suivi par un individu suspect.

Elle a précisé avoir entendu Martin lancer à quelqu'un : « Pourquoi me suivez-vous ? », et un homme « respirant fort » répondre : « Qu'est-ce que vous faites là ? », puis des bruits d'agitation, et le jeune Noir crier à nouveau : « Allez vous-en, allez vous-en. » L'appel aurait ensuite été interrompu, toujours selon Jeantel, qui assure n'avoir plus entendu parler de son ami jusqu'à ce qu'elle apprenne sa mort deux jours plus tard. Ce procès, qui s'est ouvert lundi 24 juin, devrait se poursuivre pendant plus d'un mois.

ÉQUATEUR

Le gouvernement dénonce le chantage de Washington

Déclarant n'accepter « ni des pressions ni des menaces de personne », le gouvernement équatorien vient d'annuler « de manière unilatérale et irrévocable » un accord douanier qualifié « d'instrument de chantage ».

« L'Equateur ne marchand pas avec les principes, il ne les soumet pas à des intérêts mercantiles, aussi importants qu'ils soient », déclare un message du ministre de la Communication, Fernando Alvarado, pour qui ces accords douaniers, signés par les Etats-Unis avec plusieurs pays andins et appliqués en Equateur depuis 1991, sont en réalité « devenus rapidement un nouvel instrument de chantage ».

CAMBODGE

Grève des ouvriers de la confection

Le 19 juin, près de 3 000 employés de M&V International Manufacturing, dans le quartier Meanchey, à Phnom Penh, ont manifesté sur l'autoroute nationale 2 pour protester contre leurs salaires trop bas et leurs mauvaises conditions de travail. Les grévistes ont mis fin à leur manifestation après la décision prise par des responsables gouvernementaux et la direction de l'entreprise d'engager des négociations dans les locaux de l'usine avec dix employés. Cependant, les travailleurs ont déclaré que le gouvernement et la direction « ne se préoccupaient pas » de satisfaire leurs revendications. Aujourd'hui, les grévistes passent outre un ordre de reprise du travail décrété par un conseil d'arbitrage.

Les employés, essentiellement des femmes, sont en grève depuis le 3 juin après le rejet par la direction de leur cahier revendicatif en onze points. Parmi ces revendications figurent une augmentation de un dollar par jour, une prime de repas, une augmentation de 5 dollars pour couvrir les déplacements et une prime de 3 dollars pour le travail des jours fériés, l'interdiction du licenciement des femmes enceintes et l'obtention de congés maternité payés.

Les grévistes demandent aussi que la direction cesse d'imposer des amendes sur salaire pour sanctionner les retards.

BANGLADESH

Grèves et manifestations se poursuivent dans la confection

Après des semaines de manifestations, de fermetures d'usines et d'exactions de la part des unités anti-émeutes de la police, les ouvriers de la confection dans les zones industrielles de Dhaka — Tejgaon, Gazipur et Savar — se retrouvaient à nouveau face à des unités de police armées de matraques, appuyées par des canons à eau et des balles de caoutchouc, alors qu'ils manifestaient la semaine dernière. A Tejgaon, quinze ouvriers ont été blessés par la police le 17 juin, quand des centaines d'employés de Utah Apparel sont partis en manifestation quand ils ont trouvé les portes de leur usine fermées ce matin-là. Les ouvriers de six usines de confection voisines les ont rejoints et ont bloqué la route qui relie Tejgaon à Gulshan.

Le même jour, à Gazipur, dix ouvriers ont été blessés par la police, lorsque les employés de UniGear Garment sont partis en manifestation et ont bloqué l'autoroute Dhaka-Mymensingh pour réclamer une augmentation de leur prime d'assiduité.

A Savar, les employés de Cosmopolitan Industries ont organisé une manifestation le 8 juin pour s'opposer au renvoi de 165 de leurs collègues de travail accusés d'avoir prétendument organisé une campagne parmi 6 500 travailleurs pour obtenir une augmentation de salaire. Les propriétaires de l'usine ont fermé les locaux pour une période indéterminée, craignant que le mouvement ne s'étende. Des bandes de vigiles armés de gourdins, supposés avoir des liens avec Juba League, le mouvement de jeunesse du parti dirigeant du Bangladesh, ont été mobilisés pour essayer de briser le mouvement de protestation.

VATICAN

Le prélat, le membre des services secrets et l'intermédiaire financier...

Un prélat, M^{gr} Scarano, un membre des services secrets italiens et un intermédiaire financier viennent d'être arrêtés dans le cadre de l'enquête sur l'Institut des œuvres de religion (IOR), la banque du Vatican. Membre de l'Administration du patrimoine du siège apostolique (APSA), l'organisme, qui gère les biens du Saint-Siège, M^{gr} Scarano est également visé, selon le quotidien *La Repubblica*, par une enquête du parquet de Salerne pour blanchiment d'argent.

Au fil des ans, des scandales retentissants se sont multipliés, qui jettent une lumière glaue sur les affaires financières du Vatican. Le plus important avait été jusqu'à présent la faillite du Banco Ambrosiano, en 1982, un scandale bancaire qui mêlait CIA et loge maçonnique. L'affaire Enimont de pots-de-vin à des partis politiques italiens a aussi éclaboussé l'IOR en 1993, et plus récemment, le tribunal de Rome a tout à coup « découvert » des cas de blanchiment d'argent mafieux à travers les arcanes de la banque.